

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 19 MARS 2018 A 18h00 - VOUZIER

Ayant pouvoir de vote: Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Vincent FLEURY, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Ludovic PHILIPPE, Jean-Yves PIC, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET et Benoit SINGLIT.

Ayant pouvoir de vote: Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD et M. Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET.

Absents excusés: Mme Régine BRUSA, MM Claude ADAM, Dominique CARPENTIER et Jean-Pierre CORNEILLE.

Personnel communautaire présent: M. Léo MAKSUD, Directeur Général des Services, Mme Karine ODIENNE, Directrice Générale Adjointe, Mme Stéphanie SALEZ, Responsable financier et informatique et Mme Clémence BREHAUX, Assistante de Direction.



M. le Président remercie les membres du Bureau communautaire de leur présence.



Mme MERCIER est désignée secrétaire de séance.



1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07/02/2018

M. Frédéric MATHIAS propose de modifier, en page 15 du compte rendu transmis aux membres du Bureau, la partie suivante: « M. MATHIAS trouve ce procédé injuste pour les communes qui ont un effort fiscal inférieur à 1. »

M. MATHIAS trouve ce procédé injuste pour les communes qui ont un effort fiscal supérieur à 1

Le Bureau communautaire APPROUVE le compte rendu de séance du 07/02/2018, avec la modification ci-avant présentée, à l'unanimité.

2) HABITAT : Attribution de subventions toitures/façades

Mme ODIENNE indique que conformément à la délibération qu'il détient, il est proposé au Bureau communautaire l'étude des dossiers de demande de subvention suivant pour la rénovation de toitures et façades :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. Mme DAUBOCK	7 Rue Saint Christophe 08310 CAUROY	PO	Façade	6 400,35 €	5 938,35 €	890,75 €
Mme MARTINY Marie Claude	7 Rue de l'Eglise 08400 BALLAY	PO	Façade	18 800,21 €	9 076,21 €	1 361,43 €
M. PIQUET Nicolas	2 Rue des Remparts 08400 MONTHOIS	PO	Toiture	19 123,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €
Mme ARNOULD Marie Claude	4 Bis Rue de la Brebis 08300 BARBY (Futur habitation principale : 3 Ru des Ejours 08400 SAINTE MARIE)	PO	Toiture	22 232,99 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. Mme LE GALL Jean François	3 Rue de l'Eglise 08400 SAINTE MARIE	PO	Toiture	27 341,13 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. Mme GAVART Marc	12 Rue des Sorbiers 08400 CHALLERANGE	PO	Façade	5 037,12 €	5 037,12 €	755,57 €
M. VILLERETTE Nicolas Mme FREZARD Anne	1 Hameau de Chenery 08240 BAYONVILLE	PO	Façade	7 430,28 €	7 430,28 €	1 114,54 €
M. Mme MIRMONT Xavier	1 Route de Bouconville 08250 VAUX LES MOURON	PO	Toiture	17 978,69 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. LAPLACE Ludovic	34 Rue de Maison Rouge 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS	PO	Toiture	26 718,89€	10 000,00€	1 500,00 €

Montant total attribué en 2018 au titre de ce dispositif :

Toiture	7 500,00 €
Façade	4 122,29 €
Total	11 622,29 €

Aucune remarque n'étant faite, les membres du Bureau communautaire **APPROUVENT** les attributions de subventions Toitures / Façades, telles que présentées, à l'unanimité.

3) VIE ASSOCIATIVE : Examen de demandes de subventions ponctuelles

La commission Sport, Vie associative et culture, réunie le 7 mars dernier, a examiné les dossiers de demande de subvention suivants :

Association	Nature du projet	Cout du projet en €	Montant sollicité en €	Proposition commission
Association culturelle de SY	Festival de photographie et (agri) culture – 09 et 10/06/18	14 400,00	2000,00	1 500 € avec poss. de complément en fin d'année et en fonction du bilan du projet
Association Pays d'Argonne	8- festival « Les bars bars » du 31/03 au 12/05/2018	21 841,00	250,00	250.00 €
Association Les Arts aux Champs	4- édition du Festival Boulton aux Bois et Cordes – 4 au 15/07/18	19870,00	2500,00	1 500 € avec poss. de complément en fin d'année et en fonction du bilan du projet
Association Les Musicales de Louvergny	Festival des Musicales de Louvergny du 05 au 19/08 dont 3 concerts en Argonne Ardennaise	32 625,00	1 400,00	1 400.00 €
Association La Cassine	Aide au fonctionnement 2018	180 000,00	2 000,00	0.0 € - Transmission Commission Tourisme et communication
Maison de la Nature	Acquisition de 6 gyropodes pour le développement d'excursions Nature pour tous	80 240,00	1 500,00	1 500.00 €

M. CANIVENQ, Vice-Président de la commission Sport, Vie associative et culture indique que la demande de subvention de l'Association la Cassine a été transmise à la commission Tourisme et Communication ; En effet, cette association ne se situe pas sur le territoire de l'Argonne Ardennaise mais travaille en partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise.

M. le Président regrette qu'il n'y ait qu'un seul concert prévu sur le territoire de l'Argonne Ardennaise concernant le festival « Les Bars Bars ». Les autres concerts se produiront dans la Marne et la Meuse. M. MATHIAS indique que les concerts du programme de l'an passé étaient mieux répartis en Argonne.

Après vérification, il s'avère que 3 sites sont sélectionnés au festival 2018 en Argonne Ardennaise. L'association Pays d'Argonne regrette le peu de mobilisation des entreprises sur le territoire de la 2C2A. Pour pallier cela en 2019, elle aura recours à un service civique qui aura pour mission de faire la promotion du festival sur le terrain.

De plus, M. CANIVENQ informe les membres du Bureau que la demande de subvention de l'association « Les Arts aux Champs » est plus importante car y est incluse l'organisation d'un concert à Vouziers à l'occasion des 20 ans de la 2C2A. L'association a donc des charges supplémentaires liées au coût de la location de la salle des fêtes de Vouziers et au transport du piano.

Concernant l'acquisition de 6 gyropodes pour le développement d'excursions Natures pour Tous par la Maison de la Nature, M. MANCEAUX demande si une demande de subvention a bien été faite via le programme LEADER. Mme ODIENNE indique que cette demande a bien été actée mais que le financement européen ne suffira pas à l'association pour mettre en œuvre le projet ; De ce fait, d'autres partenaires ont également été sollicités (fondations, collectivités).

Mme MERCIER signifie aux membres du Bureau communautaire, qu'en cette période d'élaboration budgétaire, les communes peuvent prendre part à cette initiative en attribuant une subvention de manière spontanée.

Après ces observations, les membres du Bureau communautaire **APPROUVENT** les demandes de subventions, telles que présentées, à l'unanimité.

4) AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Examen de la demande de subvention ARGONNE PNR

L'association Argonne PNR sollicite la 2C2A pour la mise en œuvre de son axe de travail « Animation territoriale » 2018 à hauteur de 1 500 euros. Les projets sont les suivants :

- Organisation de la Grande Traversée de l'Argonne visant la mise en valeur du territoire argonnais et des acteurs locaux,
- Réédition de la carte touristique de l'Argonne, visant à promouvoir auprès des touristes et professionnels du tourisme les acteurs locaux et le patrimoine exceptionnel de l'Argonne,
- Réflexion liée à la création d'une application de découverte touristique dédiée à l'Argonne,
- Création d'une marque territoriale pour mettre en avant les acteurs locaux,
- Labellisation de l'Argonne comme Zone Ateliers CNRS en partenariat avec les universités de Reims, Nancy et Strasbourg en vue de soutenir et d'accompagner les projets de recherche partagés en Argonne,
- Engagement dans une recherche action sur le modèle économique et territorial permettant une labellisation nationale de l'Argonne.

M. le Président indique que le travail produit actuellement est de qualité mais plutôt intellectuel. Le projet n'est pas totalement concret. La façon dont la Région va prendre en compte financièrement ce projet, reste à définir. Il rappelle que pour ce projet, les 3 intercommunalités couvrant le territoire ont été mis à contribution de 8000€, le reste du financement se fait par la Région.

M. MATHIAS indique que le territoire est reconnu innovant par la Région Grand Est

Les membres du Bureau communautaire APPROUVENT l'attribution d'une subvention de 1500€ à Argonne PNR, pour la mise en œuvre de l'axe de travail « Animation Territoriale », à l'unanimité.

5) **TOURISME** : Proposition de convention de moyens 2018 avec l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise

Conformément à la délégation qu'il détient, le Bureau est invité à délibérer sur la convention de moyens 2018 avec l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise, et pour laquelle la commission Tourisme et Communication a remis un avis favorable lors de sa séance du 12/03/2018.

CONVENTION 2018
D'ATTRIBUTION DE MOYENS A L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Entre

La Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A), Etablissement Public de Coopération Intercommunale, créé par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1997, dont le siège social est situé 44-46 rue du Chemin Salé – 08400 VOUZIER, représentée par son Président en exercice, Monsieur Francis SIGNORET, d'une part, dûment habilité par délibération n°XXXXX du Bureau Communautaire en date du XX/XX/2018 ;

Et

L'Office de Tourisme Communautaire de l'Argonne Ardennaise, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, dont le siège social est situé 44-46 rue du Chemin Salé – 08400 VOUZIER et les locaux sis 10 place Carnot - 08400 VOUZIER, représenté par son Président Monsieur Jacques BOUILLON, d'autre part, dûment habilité par délibération n°XXXXX du Comité de Direction en date du XX/XX/2018 ;

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention d'attribution de moyens a pour objet de définir les moyens et objectifs affectés à l'Office de Tourisme Communautaire de l'Argonne Ardennaise par la 2C2A pour l'année 2018 conformément et en application de la convention-cadre signée en date du 29 mars 2010 pour une période d'un an reconduite tacitement.

Article 2 : Participation financière

Pour permettre à l'Office de Tourisme Communautaire de l'Argonne Ardennaise de mener à bien les objectifs fixés d'une part, et de respecter les engagements de la présente convention d'autre part, la 2C2A attribue à l'Office de Tourisme Communautaire, chaque année, un concours financier.

La participation financière maximale de la 2C2A pour l'année 2018 s'élève à :

96 000 € de subvention de fonctionnement, dont 4 000 € destinés à la promotion touristique du Parc Argonne Découverte
3 800 € de subvention d'investissement pour l'aménagement d'un bureau de travail dans les locaux de l'Office de Tourisme

Cette participation accordée à l'Office de Tourisme Communautaire correspond aux besoins en fonctionnement et aux actions établies selon un programme défini entre les 2 structures et précisé à l'article 4.

Article 3 : Règlement

La subvention de fonctionnement sera versée en quatre fois selon le planning suivant ;

Acompte à la signature de la présente convention : 30 000 €

Deuxième acompte début avril 2018 : 25 000 €

Troisième acompte début août 2018 : 25 000 €

Avant le 31 janvier 2019 et sur présentation du rapport d'activités, le solde de la subvention pour équilibrer les comptes.

La subvention d'investissement sera versée en une fois après transmission des factures réglées par l'Office de Tourisme à la Communauté de Communes.

Un rapport d'activités, les comptes annuels et le budget prévisionnel seront présentés à la 2C2A après approbation par le Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

En contrepartie de la subvention apportée par la 2C2A, l'Office de Tourisme prend les engagements formulés dans les articles suivants.

Article 4 : Missions de l'Office de Tourisme Communautaire de l'Argonne Ardennaise

L'ensemble de ces missions est détaillé dans la convention-cadre.

4.1. Mission d'accueil

- ◆ Animer au moins un point d'accueil au 10, place Carnot à Vouziers
- ◆ Gérer un système permanent de réponses aux courriers, courriels, appels téléphoniques et autres modes de contacts.

Rendu :

- Fournir un pré-bilan de saison comportant des éléments chiffrés qualifiant la demande des visiteurs : type de demande (courriel, téléphone, accueil physique...), provenance des visiteurs, motif(s) de leur venue...

L'Office de Tourisme Communautaire s'engage par la présente convention :

Les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme sont :

En Avril : ouvert au public du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30

En mai, juin et septembre : ouvert au public du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

En juillet et août : ouvert au public du lundi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

D'octobre à mars : ouvert au public les après-midis du mardi au vendredi de 14h à 17h00 et le samedi de 9h à 12h30.

Les horaires d'ouverture pourront évoluer en fonction des impératifs liés à la gestion du personnel (absence, arrêt maladie, réunions, présence sur salons...).

4.2. Mission d'information

- ◆ Envoyer la documentation en fonction des demandes reçues par courriers, courriels, appels téléphoniques et autres modes de contacts.

- ◆ Diffuser des documents de présentation et d'information concernant le territoire :

Brochures diverses de prestataires touristiques de l'Argonne Ardennaise, des Ardennes, de Champagne-Ardenne, voire même des régions et pays limitrophes

Parc Argonne Découverte : document d'appel, documents d'animation pédagogique, brochure groupes, programme d'animation et d'événementiels

Autres supports créés par la 2C2A et l'Office de Tourisme Communautaire :

- ◆ Création de documents touristiques destinés à promouvoir le territoire ou des événements particuliers :

Produits d'appel

Guide découverte

Agend'Argonne

....

- ◆ Mise à jour régulière de la base de données en ligne Constellation alimentant les sites internet Sud Ardennes Tourisme et Ardennes Tourisme, et de l'onglet Touriste du site internet de la 2C2A :

Indiquer l'ensemble des manifestations sur le territoire de la 2C2A

Mettre à jour les différentes rubriques

Ajouter/modifier les hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, hébergements de groupes, hôtels, campings...) et autres prestataires touristiques en fonction de l'actualité.

Cette mise à jour doit être réalisée en basse saison, avant le lancement de la saison touristique.

Cependant, il sera possible de modifier les bases de données à tout moment de l'année lors d'un changement quelconque.

Rendu :

- *Pré-bilan en fin de saison et bilan en début d'année suivante.*
- *Elaborer un bilan statistique mensuel puis annuel concernant les demandes d'informations.*

4.3. Mission de promotion

◆ Diffuser de la documentation touristique appropriée, éditée par l'Office de Tourisme, la 2C2A et l'ADT sur l'ensemble des points d'information touristiques :

Au niveau du territoire : chez tous les prestataires touristiques du territoire

Au niveau du département : tous les offices de tourisme, Agence de Développement Touristique, sites touristiques, campings...

Au niveau des départements limitrophes et du Sud de la Belgique : les offices de tourisme, les sites de touristiques et les structures d'hébergement majeures jugés pertinents et adaptés chaque année.

La diffusion de l'Agend'Argonne, agenda des manifestations et des loisirs, auprès des habitants du territoire est quant à elle prise en charge par la 2C2A.

◆ Participer à des salons de promotion touristiques et foires dont un salon d'envergure européenne (Paris, Lille, Bruxelles, Liège...) et un salon régional (Reims, Châlons-en-Champagne...) mais aussi à certains événements majeurs sur le territoire des « trois Argonne », du département ou de la région. Des partenariats sont possibles avec les offices de tourisme du Pays Rethélois et des Crêtes Préardennaises (Sud Ardennes), avec ceux de l'Argonne Marnaise et Meusienne (Argonne), ainsi qu'avec les autres offices autorisés à commercialiser (Charleville/Sedan en Ardenne, Val d'Ardenne,)

◆ Assurer la promotion du Parc Argonne Découverte sur aux moins deux salons touristiques en France ou à l'étranger conformément aux cibles marketings identifiées, en lien avec la responsable d'exploitation du site.

◆ Promouvoir toutes les actions touristiques du territoire, notamment celles réalisées par la 2C2A et l'Office de Tourisme Communautaire (sentiers de randonnée, évènements organisés au Parc Argonne Découverte, ...) par le biais d'opérations spécifiques : participation à des salons, autres événements sur le territoire et autour, distribution d'affiches et dépliants....

◆ Animer la présence de la destination touristique sur les réseaux sociaux (Facebook, TripAdvisor...)

◆ D'une manière générale, l'Office de Tourisme Communautaire procédera à un recensement de l'ensemble des activités touristiques proposées sur le territoire. Il en assurera la promotion par tout moyen de communication jugé pertinent.

Rendu :

- *Elaborer un listing de tous les points de diffusion de la documentation*
- *Quantifier le nombre de brochures touristiques distribuées dans chaque lieu*
- *Faire un compte-rendu de la participation aux salons et manifestations (nombre de salons effectués, type de salon, nombres de contacts et retours concrétisés,...).*
- *Dresser un bilan des éléments précédents et le communiquer au Parc Argonne Découverte*
- *Dresser un compte-rendu de la présence de l'OT sur les réseaux sociaux.*

4.4. Mission de commercialisation

L'Office de Tourisme Communautaire commercialise des produits en rapport avec son activité :

- cartes postales, éditions locales,
- billetterie de spectacles,
- produits de terroir
- souvenirs

A ce jour, l'autorisation de commercialisation de forfaits touristiques n'a pas été demandée.

Rendu :

- *Elaboration d'un compte-rendu des recettes des ventes que l'Office de Tourisme Communautaire aura réalisées dans le rapport d'activités annuel*

4.5. Relation avec les hébergeurs et les autres prestataires touristiques

La 2C2A tiendra au fait l'Office de Tourisme des différents projets de développement touristique sur le territoire, des dossiers d'ouverture d'hébergement et indiquera aux porteurs de projets les différentes missions de l'Office de Tourisme.

➤ Pour les nouveaux hébergements touristiques et les nouveaux prestataires :

L'Office de Tourisme Communautaire doit intervenir une fois que l'hébergeur et/ou le prestataire est prêt à accueillir ses premiers clients pour :

Prendre un rendez-vous sur le site avec le propriétaire pour le rencontrer et pour visiter l'hébergement ou le site.

Présenter l'Office de Tourisme Communautaire et les offres touristiques du territoire

Remettre une documentation complète du territoire à l'hébergeur et/ou au prestataire

➤ Pour les hébergements touristiques et prestataires déjà existants :

Mettre en réseau les hébergeurs,

Les contacter, avant la saison, afin de mettre à jour leurs données figurant sur différents supports de communication tels que brochures / sites internet,

Proposer des actions de formation et d'accompagnement notamment sur le numérique

Rendu :

- ***Mettre à jour annuellement la liste des hébergeurs et prestataires touristiques, de préférence avant chaque saison touristique, afin de connaître d'éventuels changements ou modifications.***

- ***Dresser un bilan des actions de formation et d'accompagnement (nombre de professionnels accompagnés...)***

4.6. Partenariat Sud Ardennes

L'Office de Tourisme Communautaire de l'Argonne Ardennaise, en partenariat avec les offices de tourisme des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois, a lancé la destination Sud Ardennes. L'idée est de créer une identité commune aux trois offices de tourisme, de regrouper l'offre touristique des trois territoires et d'animer un portail Internet commun.

Rendu:

- ***Constituer la base de données du site Internet et la mettre à jour régulièrement***

- ***Réfléchir au positionnement de l'Argonne sur ce site internet***

4.7. Réunions 2C2A / Office de Tourisme Communautaire

Les directions de l'OT et de la 2C2A se réuniront autant que de besoin pour articuler au mieux le fonctionnement des deux structures :

Etat d'avancement de chaque projet en cours

Résolution d'éventuels problèmes et réponses aux éventuelles questions.

La direction de l'OTC devra se coordonner avec le développeur touristique recruté en commun par les Communautés de Communes du Pays Rethélois et de l'Argonne Ardennaise qui aura pour mission sur l'année 2018 d'écrire un projet touristique Sud Ardennes et le plan de communication en découlant ainsi que de travailler à la coordination technique des deux Offices de Tourisme existants.

Pour l'année 2018, l'Office de Tourisme s'engagera dans le programme d'animations des 20 ans de la 2C2A, notamment en assurant les animations suivantes :

L'accueil de l'exposition des 20 ans de la 2C2A 2 semaines au moins de juin et 2 semaines au mois de septembre

La tenue d'un stand de l'Office de Tourisme au marché campagnard à Saint Clément à Arnes le 16 septembre 2018

La tenue d'un stand de l'Office de Tourisme à la fête des fruits et de la Nature le 14 octobre 2018 à Grandpré

4.8. Développement touristique

L'Office de Tourisme Communautaire accompagnera la 2C2A dans sa compétence de développement économique pour les projets touristiques. Il pourra de ce fait se voir confier par la 2C2A des projets de développement touristique après concertation avec le Président et le Directeur de l'OT.

Article 5 : Affranchissement

La 2C2A s'engage à avancer les frais d'affranchissement de l'Office de Tourisme. Ils lui seront facturés au réel après décompte établi par la 2C2A en fin d'année.

Article 6 : Véhicules de service de la 2C2A

La 2C2A possède des véhicules de service qui pourront être mis à disposition, sur demande et sur réservation au secrétariat de la 2C2A, aux agents de l'Office de Tourisme, dans le cadre de leurs déplacements professionnels (participation à des salons de promotion, tournée de diffusion des brochures touristiques, ...).

Article 7 : Support en ingénierie de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

L'Office de Tourisme pourra s'appuyer sur l'expertise des services supports de la Communauté de Communes et notamment :

Du service Ressources humaines, chargé du suivi des contrats et du cycle de paies

Du Service Comptabilité/Finances

Du Service Communication

Cet appui ne fera pas l'objet d'une facturation complémentaire de la part de la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme

Article 8 : Site Internet

Dans une logique de rationalisation des coûts, le nouveau site Internet de l'Office de Tourisme sera mis en œuvre en 2018 par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, qui prendra en charge financièrement le coût de ce site. Cela intégrant un projet global de portail du territoire comprenant la Communauté de Communes, le Parc Argonne Découverte et l'Office de Tourisme.

Article 9 : Durée de la convention

La présente convention est consentie pour une durée d'un an.

Article 10 : Modification de la convention

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant accepté par les deux parties.

Tout avenant pourra modifier les articles de la présente convention à l'exception des articles 1 et 9.

Article 11 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception postale valant mise en demeure.

Vouziers, le

Le Président de la 2C2A,

Francis SIGNORET

Le Président de l'Office de Tourisme
Communautaire,

Jacques BOUILLON

M. MAKSUD précise que pour l'année 2017, la convention de moyens de l'Office de Tourisme prévoyait une subvention maximale de 118 000€ en fonctionnement, dont 4 000€ destinés à la promotion touristique du Parc Argonne Découverte.

En 2018, il est proposé une convention de moyens avec une participation financière s'élevant au maximum à :

- 96 000€ pour le fonctionnement dont 4 000€ destinés à la promotion touristique du Parc Argonne Découverte
- 3 800€ en investissement pour l'aménagement d'un bureau de travail dans les locaux de l'Office de Tourisme

La baisse du montant s'explique par le départ du directeur qui n'est, pour le moment, pas remplacé.

Seul un chargé d'accueil à temps partiel (20h par semaine) est prévu le temps du recrutement du développeur touristique.

Il est aussi indiqué que cette convention a également été modifiée afin de mettre à jour les services que rend la 2C2A à l'OT (services RH, comptable, communication...).

M. MANCEAUX informe que des touristes australiens ont récemment connu des difficultés à converser avec les agents d'accueil de l'office qui maîtrisent mal l'anglais. Cet élément sera communiqué au Président de l'Office.

Plus aucune remarque n'étant faite, les membres du Bureau communautaire APPROUVENT la convention 2018 d'attribution de moyens à l'Office de Tourisme communautaire de l'Argonne Ardennaise, telle que présentée, à l'unanimité.

6) **AGRICULTURE** : Approbation des fiches actions 2018 avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes

M. ETIENNE indique que le Conseil communautaire, lors de sa séance du 20 décembre 2017, a approuvé la convention cadre 2018/2020 avec la Chambre d'agriculture des Ardennes.

Le 29 janvier dernier, un comité stratégique composé d'élus de la chambre d'agriculture et de la commission Environnement, Déchets ménagers, Agriculture et éolien s'est réuni pour travailler sur les actions 2018.

Ainsi, il est proposé au Bureau d'approuver les fiches actions 2018 après avis favorable de la commission Agriculture qui s'est réunie le 13 mars dernier. La commission des Finances a également remis un avis favorable.

Les pistes établies lors de la réunion du 29 janvier sont les suivantes :

- Suivi annuel des installations et des transmissions avec demande d'intervention sur tout le territoire communautaire : **3 000 €**
- Poursuite de l'accompagnement pour la création et le maintien de l'emploi salarié dans les exploitations agricoles : **10 000 €**
- Animation de la commission agricole : **1 200 €**
- Soutien aux circuits courts : promotion des produits locaux en restauration collective : **1 250 €**

Soit une participation communautaire sollicitée à hauteur de 15 450 €

M. le Président précise que l'action la plus importante est bien sûr le maintien de l'emploi. L'an dernier, 37 emplois ont été créés dont 35 en CDI. Mais il manque toujours du personnel face à la demande.

M. MATHIAS fait remarquer le manque d'ambition de ce programme qui est un constat effectué depuis plusieurs années. Mme ODIENNE précise, que c'est à la communauté de communes de faire remonter ses besoins à la Chambre. Le comité stratégique, mis en place à partir de la convention cadre, a un rôle important à jouer à ce titre.

M. GODART estime qu'il ne faut pas attendre de la Chambre d'agriculture des actions d'ampleur mais plutôt de la Région Grand Est.

La problématique de l'emploi salarié en agriculture est positive mais il faut réfléchir à une autre stratégie dans le domaine de l'agriculture.

Les membres du Bureau APPROUVENT les fiches actions 2018 avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes pour un montant de 15 450€, à l'unanimité.

7) MAISONS DES SERVICES AU PUBLIC : Approbation du plan de financement 2018

Le Bureau du 25/09/2017 a validé le plan de financement prévisionnel des MSAP pour l'année 2018.

Cependant, l'augmentation de la fréquentation au sein de la MSAP conduit la 2C2A à envisager l'évolution du service par :

- Le recrutement d'un second agent à former
- L'évolution du temps d'ouverture de la MSAP Fixe

Aussi, le Bureau est invité à délibérer sur le plan de financement modifié, présenté ci-après :

MSAP A LA DEMANDE			
Dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant
FONCTIONNEMENT		<i>Aides publiques (1) :</i>	
<i>Salaires + Charges</i>	11 000,00	-Etat (10 000 €/an)	10 000
<i>Fournitures (cartouches encre, fournitures administratives)</i>	800	aide etat	
<i>Frais de déplacements (animatrice)</i>	800		
<i>Frais divers</i>	2 000		
Assurance Véhicule	450		
Entretien véhicule	500		
Frais de téléphone portable	300		
Affranchissement	100		
Frais de photocopies	150		
Formation	500		
Communication	210		
Impression flyers	60		
2c2a mag	150		
		Sous-total	10 000
		<i>Autofinancement</i>	4 810
		Fonds propres	
		Emprunt	
		Crédit-bail	
		Autres	
Totaux	14 810		14 810
MSAP FIXE			
Dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant
FONCTIONNEMENT		<i>Aides publiques (1) :</i>	
<i>Salaires + Charges</i>	30 000,00	-Etat (10 000 €/an)	10 000
<i>Fournitures (cartouches encre, fournitures administratives...)</i>	350		
<i>Frais de déplacements (animatrice)</i>	200		
<i>Frais divers</i>	1 600		
<i>Frais téléphone et internet</i>	1100		
<i>Frais de Photocopies</i>	150		
<i>Affranchissement</i>	100		
<i>Formation</i>	150		
<i>Entretien divers</i>	100		
Communication	210		
Impression flyers	60		
2c2a mag	150		
		Sous-total	22 360
		<i>Autofinancement</i>	
		Fonds propres	
		Emprunt	
		Crédit-bail	
		Autres	
Totaux	32 360		32 360

Mme ODIENNE informe les membres du Bureau communautaire que les financements d'Etat vont évoluer. De source officielle, les MSAP vont être classés et en fonction de leurs résultats, les subventions seront modulées.

La commission Aménagement du territoire aura à réfléchir sur l'évolution du service : recrutement supplémentaire, extension des horaires d'ouverture...

De même si un emploi est créé, une rencontre avec Pôle emploi serait prévue afin d'envisager un recrutement dans le cadre d'un PEC (Parcours Emploi Compétence) de manière à limiter provisoirement le cout de fonctionnement.

Après ces remarques, le Bureau communautaire APPROUVE le plan de financement 2018 MSAP tel que présenté, à l'unanimité.

8) QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26/03/2018 à MACHAULT

FINANCES

- ✓ Comptes de gestion 2017
- ✓ Comptes administratifs 2017

L'ensemble de ces éléments sont présentés par Mme Stéphanie SALEZ, Responsable financier et informatique. La commission des Finances qui s'est réunie le 15 mars 2018 a remis un avis favorable.

Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2017

- Budget Déchets ménagers

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	2 089 095,20	2 168 393,98	79 298,78
Investissement	173 376,79	168 652,08	-4 724,71
TOTAL	2 262 471,99	2 337 046,06	74 574,07

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	675 164 15	79 298,78	754 462,93
Investissement	501 855,07	-4 724,71	497 130,36
TOTAL	1 177 019,22	74 574,07	1 251 593,29

- Budget Parc Argonne Découverte

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	1 008 752,69	1 310 152,05	301 399 36
Investissement	436 474,55	433 518,90	-2 955,65
TOTAL	1 445 227,24	1 743 670,95	298 443,71

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	-301 398,11	301 399 36	1,25
Investissement	-519,92	-2 955,65	-3 475,57
TOTAL	-301 918,03	298 443,71	-3 474,32

Calcul du résultat net

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Charges générales	185 994,81	233 805,48	248 833,78	274 501,36	262 384,87	254 816,07
Charges de personnel nettes	235 945,88	219 070,55	233 925,17	262 856,1	292 628,47	333 480,08
Charges d'exploitation	421 940,69	452 876,03	482 758,95	537 357,46	555 013,34	588 296,15
Chiffre d'affaires + subventions	305 290,6	352 112,91	391 477,59	476 528,73	497 635,38	538 215,97
Résultat net	-116 650,09	-100 763,12	-91 281,36	-60 828,73	-57 377,96	-50 080,18

- Budget PAE Buzancy

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	568 836,34	362 978,34	-205 858,00
Investissement	593 721,34	566 246,84	-27 474,50
TOTAL	1 162 557,68	929 225,18	-233 332,50

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	206 516,80	-205 858,00	658,80
Investissement	140 292,60	-27 474,50	112 818,10
TOTAL	346 809,40	-233 332,50	113 476,90

- Budget ZAE Vouziers

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	1 512 783,17	1 507 623,20	- 5 159,97
Investissement	1 690 787,28	1 452 543,02	- 238 244,26
TOTAL	3 203 570,45	2 960 166,22	- 243 404,23

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	- 299,15	- 5 159,97	- 5 459,12
Investissement	- 81 119,42	- 238 244,26	- 319 363,68
TOTAL	- 81 418,57	- 243 404,23	- 324 822,80

- Budget Piscine

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	1 010 997,08	1 059 896,04	48 898,96
Investissement	491 606,41	2 266 553,86	1 774 947,45
TOTAL	1 502 603,49	3 326 449,90	1 823 846,41

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	- 48 898,96	48 898,96	0
Investissement	-2 472 979,02	1 774 947,45	- 698 031,57
TOTAL	-2 521 877,98	1 823 846,41	- 698 031,57

- Budget Pépinière d'entreprises

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	119 960,40	119 960,40	0
Investissement	161 565,75	146 147,11	-15 418,64
TOTAL	281 526,15	266 107,51	-15 418,64

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	0,01	0	0,01
Investissement	-118 269,33	-15 418,64	-133 687,97
TOTAL	-118 269,32	-15 418,64	-133 687,96

- Budget Général

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	5 069 215,42	5 366 055,31	296 839,89
Investissement	823 697,90	436 928,98	-386 768,92
TOTAL	5 892 913,32	5 802 984,29	-89 929,03

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Excédent capitalisé au 1068	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	7 218 976,01	- 68 673,52	296 839,89	7 447 142,38
Investissement	-68 673,52		-386 768,92	- 455 442,44
TOTAL	7 150 302,49	-68 673,52	-89 929,03	6 991 699,94

- Résultats cumulés 2017

Résultat d'exercice

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017
Fonctionnement	11 379 640,30	11 895 059,32	515 419,02
Investissement	4 371 230,02	5 470 590,79	1 099 360,77
TOTAL	15 750 870,32	17 365 650,11	1 614 779,79

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2016	Excédent capitalisé au 1068	Résultats 2017	Résultat de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	7 750 060,75	- 68 673,52	515 419,02	8 196 806,25
Investissement	- 2 099 413,54		1 099 360,77	- 1 000 052,77
TOTAL	5 650 647,21	-68 673,52	1 614 779,79	7 196 753,48

✓ Affectation des résultats 2017

Budget	Typologie	Excédent reporté	Déficit reporté	Excédent capitalisé (1068)
Déchets Ménagers	Fonctionnement	754 462,93 €		
	Investissement	497 130,36 €		
PAD	Fonctionnement	1,25 €		
	Investissement		-3 475,57 €	
PAE Buzancy	Fonctionnement	658,80 €		
	Investissement	112 818,10 €		
ZAE Vouziers	Fonctionnement		-5 459,12 €	
	Investissement		-319 363,68 €	
Fiscale	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	

communautaire	Investissement		-698 031,57 €	
Bâtiment d'entreprise	Fonctionnement	0,01 €		
	Investissement		-133 687,97 €	
Budget général	Fonctionnement	6 991 699,94 €		-455 442,44
	Investissement		-455 442,44 €	

Après cette présentation, M. le Président indique que la situation financière de la Communauté de communes est plutôt correcte mais que l'auto financement est relativement réduit, l'épargne nette assez faible.

✓ Taux d'imposition 2018

Contexte

M. MAKSUD signale que les taux d'imposition de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise n'ont pas évolué depuis 2011 malgré le contexte national de baisse de la DGF et la mise en place de nouveaux services :

- Le Relais d'Assistants Maternelles en 2012
- L'aire d'accueil des gens du voyage en 2013
- La pépinière d'entreprises en 2015
- Le programme LEADER en 2015
- La piscine communautaire en 2016
- La prise de compétence urbanisme en 2017 et l'arrêt de l'instruction par l'Etat pour les communes dotées d'une carte communale en 2017

Risque de perte du Fonds de Péréquation Intercommunal

Aujourd'hui, l'effort fiscal agrégé de la 2C2A est de 1.004739 (contre 1,023104 en 2016). Or, l'éligibilité du territoire au Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale est conditionnée à un maintien de l'effort fiscal au-dessus de 1 (la moyenne nationale de l'effort fiscal est de 1,114144).

En cas de non hausse de la fiscalité, il y a un risque important pour que l'effort fiscal passe en dessous de 1, ce qui rendrait (avec un lissage sur 3 ans) le territoire inéligible au FPIC.

Ce dernier représente un total de 497 847€ pour le territoire soit 190 765€ pour la 2C2A et 307 109€ pour les communes du territoire.

Projet de territoire

Par ailleurs un projet de territoire ambitieux a été voté avec un objectif majeur de maintien de la population passant par 2 grands axes :

- Le développement économique (y compris via le tourisme et la mise en place du très haut débit)
- Le maintien de la population via les services (mobilités, santé, accessibilité et enfance) et l'amélioration du cadre de vie (habitat, urbanisme, commerces...)

Des projets découlant de ces objectifs ont été validés lors des orientations budgétaires 2018 nécessitant un financement.

Sur 2018 en fonctionnement

- Participation au futur programme d'intérêt général Départemental concernant l'habitat (+ 11 500€ en fonctionnement et + 24 000€ en investissement)
- Financements complémentaires des associations notamment les actions de mobilité et vers les seniors isolés portées par le FJEP (+ 12 000€ dont 10 000€ pour le FJEP)
- Surcoût lié au service urbanisme dont instruction et gestion du PLUI (+32 000€)
- Pérennisation du poste de chargé de développement territorial... aujourd'hui en alternance (+25 000€)
- Fonds de concours à la ville de Vouziers pour permettre le maintien de la saison culturelle du centre culturel des Tourelles (+ 25 000€)

Sur 2018 en investissement

- Mise en place du PLUI (400 000€)
- Mise en place d'un dispositif économique succédant à l'ORAC en lien avec la région (25 000€ en 2018; 50 000€ à partir de 2019)

Et demain ?

- L'étude sur la prise de compétence santé (contrat local de santé en cours d'élaboration) avec une réflexion sur la prise de compétence et son périmètre en Conseil Communautaire courant 2018
- Le projet de voie verte (financement estimé entre 600 000 et 800 000€)
- Le financement du projet régional sur le très haut débit (près d'1 000 000€)
- La nécessité d'étoffer la Maison de services au public en raison de la hausse importante de la fréquentation depuis 3 ans.
- La mise en place de sentiers de randonnée

Aujourd'hui, la Communauté de Communes possède un fonds de roulement relativement important mais qui sera mobilisable dans les années à venir sur le financement de la voie verte, sur le financement du projet de très haut débit ainsi que sur la construction des nouveaux locaux communautaires. Par ailleurs, le maintien d'un fonds de roulement correspondant à 3 ou 4 mois de dépenses de fonctionnement est souhaité.

Les taux actuels de la Communauté de Communes sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 5,94
- Taxe foncière bâtie : 4,28
- Taxe foncière non bâtie : 7,01
- Cotisation Foncière des Entreprises : 20,72

De manière plus globale, vous trouverez, ci-dessous, des éléments de comparaison entre la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et la moyenne des Communautés de Communes (hors Agglo, Métropoles, Communautés Urbaines...) sur le territoire national :

	2C2A	Moyenne ComCom
Effort Fiscal	1,004739	1,114144
Potentiel fiscal par habitant	189,75	271,79
Potentiel financier agrégé par habitant	490,35	617,61
CIF	0,383161	0,356669
Revenu moyen par habitant	11 987,40	14 303,97 (France)

Simulation hausse de 0,4 point

Impôt	Base prev 2018	Taux 2017	Taux 2018	Montant taux 2017	Montant taux 2018
TH	13 318 080	5,94	6,34	791 094	844 366
TF bâti	11 962 088	4,28	4,68	511 977	559 826
TF non bâti	4 403 855	7,01	7,41	308 710	326 326
CFE	3 448 452	20,72	21,12	714 499	728 292
Total				2 326 280	2 458 810

Une augmentation de fiscalité de 0,4 point représente donc 132 000€ pour la 2C2A et une hausse de l'effort fiscal estimé à 0,017.

Néanmoins, cela ne signifie pas que l'effort fiscal de la 2C2A serait de $1,0047+0,017$ soit 1,0217 en 2018. Le calcul étant actualisé chaque année en fonction de l'évolution des taux moyens sur le territoire français.

La valeur locative moyenne sur le territoire est de 1792 soit une évolution moyenne pour un ménage du territoire de 7€ (hors abattements notamment en cas d'enfants en charge) pour la taxe d'habitation et de 8€ pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

M. MATHIAS demande si le fait d'augmenter de 0.4 point assure l'augmentation de l'effort fiscal de la Communauté de communes et son maintien au-dessus de 1. M. MAKSUD indique que rien n'est certain du fait des éventuelles modifications des taux moyens nationaux que nous ne maîtrisons pas. M. MATHIAS s'inquiète de devoir augmenter de nouveau de 0.4 point l'année prochaine. M. MANCEAUX suggère d'augmenter de 0.5 ou 0.6 point cette année afin d'être sûr que l'effort fiscal reste supérieur à 1.

M. MAKSUD répond que le curseur de la fiscalité est difficile à placer. M. MANCEAUX estime un risque de double peine : pour la population et pour le bloc communal : Le FPIC serait perdu, et la population verrait sa fiscalité tout de même augmentée.

M. MAKSUD indique que la Communauté est obligée de raisonner en termes de probabilité. M. le Président précise que la loi des finances 2018 n'est toujours pas actée mais qu'avec l'augmentation de 0.4 point, l'effort fiscal devrait se maintenir au-dessus de 1. C'est un risque à prendre.

✓ Budgets primitifs 2018

Mme SALEZ présente chaque budget primitif 2018 par chapitre.

BP 2018: Déchets ménagers

Dépenses de fonctionnement

		BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Charges à caractère général		1 525 350,00	1 509 365,15	1 547 350,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	3 000,00	1 555,82	3 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	11 350,00	8 423,65	13 200,00	
6064	Fournitures administratives	750,00	5,47	750,00	
6066	Carburants	52 000,00	51 659,17	54 200,00	Hausse prix du carburant
6068	Autres matières et fournitures	0,00	10,20	0,00	
611	Sous-traitance générale	1 351 900,00	1 350 161,97	1 380 000,00	Hausse déchets bois + déchets dangereux
61521	Bâtiments publics	0,00	0,00	700,00	réparation sur déchetteries
61528	Autres	7 800,00	7 800,00	0,00	
61551	Matériel roulant	40 000,00	39 822,32	40 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	648,21	500,00	
6156	Maintenance	5 050,00	4 669,05	5 200,00	
6168	Autres	4 500,00	4 602,19	7 500,00	Assurances (dont assurance mobilier urbain)
618	Divers	11 500,00	7 022,33	5 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	613,00	1 500,00	Contentieux usagers
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	2 948,48	2 000,00	baisse due à passage "click easy"(fin des impressions de factures)
6251	Voyages et déplacements	800,00	75,84	1 000,00	
6262	Frais de télécommunications	2 200,00	2 278,58	2 300,00	changement abonnement
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,23	2 000,00	Paiements TIPI
6287	Remboursements de frais	27 000,00	26 496,64	27 000,00	
6358	Autres droits	1 500,00	572,00	1 500,00	
Total Charges de personnel et frais assimilés		390 470,00	358 575,18	390 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	1 050,00	1 015,32	1 200,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	7 400,00	6 454,63	7 000,00	
6338	Autres impôts, taxes & vers assimilés sur rémunérer	610,00	609,28	700,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	220 750,00	206 515,86	225 700,00	Prorata charges de personnel de Direction
6413	Primes et gratifications	0,00	799,24	900,00	
6414	Indemnités et avantages divers	25 100,00	26 730,88	29 000,00	
6415	Supplément familial	9 900,00	9 714,27	10 500,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	38 250,00	35 843,75	38 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	55 720,00	55 908,06	60 800,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 750,00	1 486,23	1 600,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	25 850,00	10 542,74	11 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 450,00	1 370,92	1 400,00	
6478	Autres charges sociales diverses	2 640,00	1 584,00	1 700,00	
Total Dépenses imprévues		100 000,00	0,00	100 000,00	
22	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	100 000,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		158 065,00	157 181,08	160 000,00	
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	158 065,00	157 181,08	160 000,00	
Total Autres charges de gestion courante		31 010,00	8 619,33	22 010,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	514,03	2 000,00	
6542	Créances éteintes	30 000,00	8 105,30	20 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total Charges financières		9 080,00	9 080,00	8 168,18	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 940,39	9 940,39	9 051,39	
661121	ICNE de l'exercice N	8 678,22	8 678,22	7 795,01	
661122	ICNE de l'exercice N-1	-9 528,58	-9 528,58	-8 678,22	
Total Charges exceptionnelles		544 484,12	6 264,43	583 944,75	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	6 264,43	10 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	534 484,12	0,00	583 944,75	
Total Dotations aux amortissements, dépréc. & provision		40 000,00	40 000,00	40 000,00	
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	40 000,00	40 000,00	40 000,00	
Total		2 798 469,15	2 089 095,26	2 861 472,93	

M. MATHIAS demande ce qu'est le compte n°678 : M. le Président indique qu'il s'agit ici de la réserve de financement de la collectivité.

Recettes de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté	675 164,15	0,00	754 462,93	
2 Excédent de fonctionnement reporté	675 164,15	0,00	754 462,93	
Total Atténuations de charges	4 200,00	26 985,00	0,00	
64198 Autres remboursements	4 200,00	2 939,18	0,00	
6459 Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prvoyance	0,00	24 045,82	0,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 540,00	13 047,90	13 010,00	
777 Quote-part des subv d'inv.transf au cpte de résul	13 540,00	13 047,90	13 010,00	
Total Produits des services, domaine et ventes diverses	1 785 440,00	1 809 713,92	1 807 600,00	
706 Prestations de services	1 588 940,00	1 615 045,36	1 615 000,00	
707 Ventes de marchandises	196 500,00	194 668,56	192 500,00	
Total Subventions d'exploitation	284 125,00	305 773,54	265 000,00	
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	284 125,00	305 773,54	265 000,00	
Total Autres produits de gestion courante	0,00	65,00	0,00	
7581 FCTVA	0,00	65,00	0,00	
Total Produits financiers	0,00	0,50	0,00	
7688 Autres	0,00	0,60	0,00	
Total Produits exceptionnels	5 000,00	4 188,69	1 500,00	
7711 Débits et pénalités perçues	0,00	1 350,00	0,00	
7718 Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	5 000,00	2 838,69	1 500,00	remboursement sinistre conteneur
Total Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	31 000,00	6 619,33	20 000,00	
7817 Reprises sur dépréciations des actifs circulants	31 000,00	6 619,33	20 000,00	
Total	2 788 469,15	2 168 393,98	2 851 472,93	

Dépenses d'investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 540,00	13 047,90	0,00	13 010,00	13 010,00	
13914 Communes	40,00	40,00		0,00	0,00	
13918 Autres	13 500,00	13 007,90		13 010,00	13 010,00	Amortissements subventions
Total Emprunts et dettes assimilés	23 970,15	23 081,15	0,00	23 970,15	23 970,15	
1641 Emprunts en euros	23 970,15	23 081,15		23 970,15	23 970,15	Remboursement capital
Total Immobilisations incorporelles	27 500,00	24 180,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2033 Frais d'insertion	2 500,00	1 080,00		3 000,00	3 000,00	
2051 Concessions et droits assimilés	25 000,00	23 100,00		7 000,00	7 000,00	
Total Immobilisations corporelles	151 000,00	113 067,74	3 156,00	471 844,00	475 000,00	
2138 Autres constructions	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	
2182 Matériel de transport	43 000,00	44 772,72		400 000,00	400 000,00	Achat 2 camions
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	3 005,37		10 000,00	10 000,00	
2184 Mobilier	1 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	
2188 Autres	100 000,00	65 289,65	3 156,00	46 844,00	50 000,00	Bacs
Total	218 010,15	173 376,79	3 156,00	518 824,15	521 980,15	

Recettes d'investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Excédent d'investissement reporté	501 855,07	0,00	0,00	497 130,36	497 130,36	
1 Excédent d'investissement reporté	501 855,07	0,00		497 130,36	497 130,36	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 065,00	157 181,38	0,00	160 000,00	160 000,00	
28033 Amort.des frais d'insertion	1 600,00	972,00		1 512,00	1 512,00	Amortissements
2805 Concessions et droits similaires	0,00	0,00		11 550,00	11 550,00	Amortissements
28138 Autres constructions	1 950,00	1 924,45		1 924,45	1 924,45	Amortissements
28154 Matériel industriel	17 800,00	17 777,00		17 777,00	17 777,00	Amortissements
281788 Autres	9,00	8,96		0,00	0,00	Amortissements
28182 Matériel de transport	59 000,00	58 610,46		43 159,46	43 159,46	Amortissements
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	60,00	52,26		1 054,08	1 054,08	Amortissements
28184 Mobilier	546,00	545,38		0,00	0,00	Amortissements
28188 Autres	77 100,00	77 290,57		83 023,01	83 023,01	Amortissements
Total Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	11 471,00	0,00	110 000,00	110 000,00	
10222 FCTVA	25 000,00	11 471,00		110 000,00	110 000,00	Dont FCTVA/Camions
Total	684 920,07	168 652,38	0,00	767 130,36	767 130,36	

En dépenses d'investissement on peut noter l'achat de 2 camions bennes pour 400 000€ : la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie ce jour a retenu des offres pour un montant de 365 000€.

BP 2018 : Parc d'Argonne Découverte

Dépenses de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Déficit de fonctionnement reporté	301 398,11	0,00	0,00	
Z Déficit de fonctionnement reporté	301 398,11	0,00		
Total Charges à caractère général	272 750,00	254 816,07	284 500,00	
60611 Eau et assainissement	1 000,00	772,91	900,00	
60612 Energie - Electricité	28 800,00	30 208,00	30 000,00	
60622 Carburants	500,00	598,38	1 000,00	véhicule de service en 2018
60623 Alimentations	42 000,00	43 925,69	43 000,00	
60628 Autres fournitures non stockées	37 000,00	37 604,40	39 000,00	
60631 Fournitures d'entretien	4 000,00	3 747,79	3 800,00	
60632 Fournitures de petit équipement	11 500,00	17 073,52	25 000,00	dont travaux en rége 18600€ : volières, parc à cochons et à chèvres
60636 Vêtements de travail	1 200,00	1 455,10	800,00	
6064 Fournitures administratives	1 000,00	905,20	2 500,00	Dont cartouches pour imprimante
6068 Autres matières et fournitures	17 000,00	15 388,42	17 000,00	
61521 Terrains	8 000,00	0,00	6 000,00	
615221 Bâtements publics	5 500,00	2 252,39	5 000,00	
61551 Matériel roulant	500,00	235,97	350,00	
61558 Autres biens mobiliers	4 000,00	2 562,40	2 500,00	
6156 Maintenance	15 000,00	6 725,75	15 000,00	dont la maintenance namac
6168 Autres	3 200,00	2 423,74	5 000,00	
6184 Versements à des organismes de formation	2 400,00	4 634,76	2 500,00	Formations du personnel
6188 Autres frais divers	14 800,00	13 046,49	13 000,00	évènementiel + travail partagé
6226 Honoraires	2 500,00	1 815,99	2 000,00	
6231 Annonces et insertions	35 000,00	33 451,31	35 000,00	
6236 Catalogues et imprimés	3 400,00	3 298,84	3 400,00	
6237 Publications	260,00	277,00	280,00	
6248 Divers	200,00	105,10	140,00	
6251 Voyages et déplacements	4 000,00	5 027,60	2 000,00	véhicule de service en 2018
6261 Frais d'affranchissement	0,00	28,00	0,00	
6262 Frais de télécommunications	7 550,00	5 166,74	5 500,00	
627 Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 338,51	1 200,00	
6281 Concours divers (cotisations...)	500,00	471,90	480,00	
6283 Frais de nettoyage des locaux	12 800,00	12 953,44	13 000,00	
6284 Redevances pour services rendus	1 800,00	1 143,00	1 300,00	
62871 A la collectivité de rattachement	5 000,00	2 400,00	3 000,00	mise à dispo services techniques mutualisés
63512 Taxes foncières	3 200,00	3 832,00	3 700,00	
6353 Impôts indirects	140,00	148,00	150,00	
Total Charges de personnel et frais assimilés	284 800,00	267 395,97	405 000,00	
6332 Cotisations versées au FNAL	1 030,00	1 252,81	1 400,00	
6336 Cotisations au centre national et CNFPT	6 510,00	7 179,25	7 900,00	
6338 Autres impôts, taxes & divers assimilés sur rémunér.	570,00	751,94	830,00	
64111 Rémunération principale	39 850,00	22 748,25	25 100,00	
64112 NBI, supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	790,00	3 741,19	4 150,00	
64118 Autres indemnités	1 800,00	2 241,16	2 450,00	
64131 Rémunération	171 240,00	160 806,81	177 000,00	Passage d'un contrat aidé à un un contrat classique
64138 Autres indemnités	23 580,00	25 246,08	27 850,00	
64162 Emplois d'avenir	38 150,00	38 493,16	42 400,00	
64168 Autres emplois d'insertion	0,00	3 473,88	3 850,00	
6451 Cotisations à l'URSSAF	61 750,00	59 714,62	65 850,00	
6453 Cotisations aux caisses de retraite	13 720,00	16 971,53	18 700,00	
6454 Cotisations aux ASSEDIC	11 670,00	13 242,96	14 600,00	
6455 Cotisations pour assurance du personnel	8 450,00	7 480,04	8 200,00	
6458 Cotisations aux organismes sociaux	1 750,00	1 873,02	2 050,00	
6475 Médecine du travail, pharmacie	1 460,00	1 356,39	1 500,00	
6478 Autres charges sociales diverses	2 500,00	1 022,88	1 170,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	363 300,00	363 238,90	401 000,00	
6811 Dot. aux amort. des immo. incorporeelles & corporeelles	363 300,00	363 238,90	401 000,00	amortissement de la licence et des travaux transférés au 21
Total Autres charges de gestion courante	500,00	0,82	500,00	
6542 Créances éteintes	500,00	0,00	500,00	
658 Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,82	0,00	
Total Charges financières	19 800,93	19 800,93	16 619,02	
66111 Intérêts réglés à l'échéance	21 010,48	21 010,48	17 860,82	
661121 ICNE de l'exercice N	10 588,61	10 588,61	9 346,81	
661122 ICNE de l'exercice N-1	-11 798,16	-11 798,16	-10 588,81	
Total Charges exceptionnelles	3 500,00	3 500,00	2 000,00	
6713 Secours et dots	0,00	171,78	0,00	
6718 Autres charges exceptionnelles sur op de gestion	2 500,00	3 270,72	1 000,00	
673 Tâtes annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	57,50	1 000,00	
Total	1 346 049,04	1 006 752,89	1 106 619,02	

Recettes de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Excédent de fonctionnement reporté	1 500,00	5 342,51	1,25	
2 Excédent de fonctionnement reporté			1,25	
Total Atténuations de charges	1 500,00	5 342,51	1 500,00	
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000,00	0,00	1 000,00	
6450 Remb sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	500,00	5 342,51	500,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 100,00	150 082,23	177 600,00	
722 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 600,00	Travaux en régie
777 Quote-part des subv d'inv.transf.au opte de résul.	150 100,00	150 082,23	159 000,00	
Total Produits des services, domaine et ventes diverses	512 800,00	532 049,47	532 400,00	
7062 Redevances & droits des serv à caractère culturel	511 300,00	531 394,17	531 000,00	
7082 Commissions	1 500,00	655,30	1 400,00	
Total Dotations, subventions et participations	31 200,00	34 739,88	19 310,00	
744 FCTVA	0,00	819,00	10,00	
74712 Emplois d'avenir	26 400,00	26 644,00	16 800,00	Passage d'un contrat aidé à un contrat classique
74718 Autres	4 800,00	1 928,58	2 500,00	
7472 Régions	0,00	5 347,50	0,00	
Total Autres produits de gestion courante	649 949,04	587 787,72	378 307,77	
7552 Prise en charge du déficit du budget annexe	649 939,04	587 698,94	378 307,77	
758 Produits divers de gestion courante	10,00	88,78	0,00	
Total Produits exceptionnels	509,00	150,24	500,00	
7718 Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	0,00	29,19	0,00	
773 Mandats annulés ou atteints d'échéance quadriennal	500,00	121,05	500,00	
Total	1 346 049,04	1 310 152,08	1 109 619,02	

Dépenses d'investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté	519,92	0,00	0,00	3 475,57	3 475,57	
1 Déficit d'investissement reporté	519,92	0,00		3 475,57	3 475,57	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 100,00	150 082,23	0,00	177 600,00	177 600,00	
13912 Régions	21 516,57	21 516,57		21 516,57	21 516,57	
13913 Départements	20 915,10	20 915,10		20 915,10	20 915,10	
13917 Budget communautaire et fonds structurels	57 152,15	57 152,15		57 152,15	57 152,15	
13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux	50 516,18	50 498,41		59 416,18	59 416,18	
2138 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		18 600,00	18 600,00	travaux en régie
Total Emprunts et dettes assimilées	94 193,16	94 193,16	0,00	95 272,82	95 272,82	
1641 Emprunts en euros	94 193,16	94 193,16		95 272,82	95 272,82	
Total Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2033 Frais d'insertion	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	
2051 Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
Total Immobilisations corporelles	116 356,26	32 418,80	41 891,23	83 000,00	124 891,23	
2138 Autres constructions	50 000,00	2 458,83	39 229,29	40 000,00	79 229,29	elec+travaux d'accessibilité+accés parking+ barrière aire spectacle
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	132,73	2 661,94	3 000,00	5 661,94	
2184 Mobilier	10 000,00	5 260,00		7 000,00	7 000,00	meublier terrasse
2185 Cheptel	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	
2188 Autres immobilisations corporelles	50 356,26	24 897,44		32 000,00	32 000,00	signalétique+mat resto+lunettes+mat divers
Total immobilisations en cours	236 862,00	159 780,36	2 620,00	370 000,00	372 620,00	
2313 Constructions	236 862,00	159 780,36	2 620,00	370 000,00	372 620,00	Bâtiment accueil +enclos ferme+enclos lours
Total	599 031,34	436 474,55	44 511,23	731 348,39	775 859,62	

Recettes d'investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	363 300,00	362 238,90	0,00	401 000,00	401 000,00	
28051 Concessions licences	329 500,00	327 190,76		7 622,50	7 622,50	
28138 Autres constructions	329 500,00	327 190,76		361 927,06	361 927,06	amortissement de la licence et des travaux transférés au 21
28152 Installations de voirie	1 050,00	1 019,46		1 019,46	1 019,46	
28183 Matériel de bureau et Matériel informatique				132,73	132,73	
28184 Mobilier	1 750,00	1 704,27		2 121,42	2 121,42	
28188 Autres immobilisations corporelles	34 000,00	33 324,41		28 176,83	28 176,83	
Total Dotations, fonds divers et réserves	58 000,00	28 778,00	0,00	77 000,00	77 000,00	
10222 FCTVA	58 000,00	28 778,00		77 000,00	77 000,00	
Total Subventions d'investissement reçues	122 400,00	41 502,00	35 000,00	218 000,00	253 000,00	
1312 Régions	21 400,00	0,00		65 000,00	65 000,00	coups+plancher+bâtiment accueil+enclos ferme
1313 Département				88 500,00	88 500,00	coups+plancher+bâtiment accueil+enclos ferme
1318 Autres	24 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00	
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	77 000,00	41 502,00	24 000,00	64 500,00	88 500,00	
Total Emprunts et dettes assimilées	55 331,34	0,00	0,00	44 859,62	44 859,62	
168751 GFP de rattachement	55 331,34	0,00		44 859,62	44 859,62	
Total	599 031,34	433 518,90	35 000,00	740 859,62	775 859,62	

BP 2018 : Parc D'Activités Economiques Buzancy
Dépenses de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Charges à caractère général	5 100,00	2 589,50	5 100,00	
6045 Achats d'études prest. serv. (terrains à aménager)	2 000,00	658,50	2 000,00	
63512 Taxes foncières	3 100,00	1 931,00	3 100,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	536 246,84	566 246,84	360 388,54	
71365 Variation des stocks de terrains aménagés	566 246,84	566 246,84	360 388,54	stock initial
Total Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
658 Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total	571 356,84	568 836,34	365 498,54	

Recettes de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté	206 516,80	0,00	658,80	
2 Excédent de fonctionnement reporté	206 516,80	0,00	658,80	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	361 730,04	360 388,54	342 388,54	
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	361 730,04	360 388,54	342 388,54	Stock final
Total Autres produits de gestion courante	3 110,00	2 589,80	22 451,20	
7015 Vente de terrains aménagés			20 000,00	
7552 Prise en charge du déficit du budget annexe	3 100,00	2 589,50	2 441,20	
758 Produits divers de gestion courante	10,00	0,30	10,00	
Total	571 356,84	362 978,34	365 498,54	

Dépenses d'investissement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	361 730,04	360 388,54	342 388,54	
3555 Terrains aménagés	361 730,04	360 388,54	342 388,54	
Total Emprunts et dettes assimilés	346 809,40	233 332,80	322 267,20	
16873 Départements	346 809,40	233 332,80	322 267,20	remboursement convention Conseil Départemental
Total	708 539,44	593 721,34	664 655,74	

Recettes d'investissement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Excédent d'investissement reporté	140 292,60	0,00	112 818,10	
† Excédent d'investissement reporté	140 292,60	0,00	112 818,10	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	566 246,84	566 246,84	360 388,54	
3555 Terrains aménagés	566 246,84	566 246,84	360 388,54	
Total Emprunts et dettes assimilés	2 000,00	0,00	191 449,10	
169751 GFP de rattachement	2 000,00	0,00	191 449,10	
Total	708 539,44	566 246,84	664 655,74	

M. MATHIAS souligne le fait que le stock final correspond à toutes les ventes de terrains. M. MAKSDUD attire son attention sur le fait que les 342 388,54€ est le stock comptable qui ne correspond pas forcément à la valeur des terrains restants.

BP 2018 : ZAE Vouziers
Dépenses de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Déficit de fonctionnement reporté	299,15	0,00	5 459,12	
2 Déficit de fonctionnement reporté	299,15	0,00	5 459,12	
Total Charges à caractère général	85 400,00	11 310,55	12 900,00	
6045 Achats d'études, prest serv (terrains à aménager)	900,00	873,97	900,00	
608 Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	74 000,00	0,00	0,00	
63512 Taxes foncières	10 500,00	10 436,58	12 000,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 452 543,02	1 452 543,02	1 474 864,82	
7133 Variation des en-cours de production de biens	1 452 543,02	1 452 543,02	1 474 864,82	Stock initial
Total Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	25 618,24	21 447,83	0,00	
608 Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	25 618,24	21 447,83	0,00	
Total Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
658 Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total Charges financières	27 481,77	27 481,77	21 278,63	
66111 Intérêts réglés à l'échéance	25 618,24	25 618,24	21 608,53	
661121 ICNE de l'exercice N	1 863,53	1 863,53	1 533,63	
661122 ICNE de l'exercice N-1	0,00	0,00	-1 863,53	
Total	1 591 352,16	1 512 783,17	1 514 512,57	

Recettes de fonctionnements

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 553 061,26	1 474 864,82	1 497 373,35	
7133 Variation des en-cours de production de biens	1 553 061,26	1 474 864,82	1 497 373,35	Stock final
Total Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	25 618,24	21 447,83	0,00	
796 Transferts de charges financières	25 618,24	21 447,83	0,00	
Total Autres produits de gestion courante	12 672,68	11 310,55	17 139,22	
7552 Prise en charge du déficit du budget annexe	12 662,68	11 310,55	17 129,22	dont taxe foncière 12000 €
758 Produits divers de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total	1 591 352,16	1 507 623,20	1 514 512,57	

Dépenses d'investissement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté	61 119,42	0,00	319 363,68	
1 Déficit d'investissement reporté	61 119,42	0,00	319 363,68	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 553 061,26	1 474 864,82	1 497 373,35	
3351 Terrains	160 106,88	160 106,88	160 106,88	
3354 Etudes et prestations de services	26 406,72	26 380,69	48 889,22	
3355 Travaux	965 501,50	965 501,50	965 501,50	
33581 Frais accessoires	264 550,71	190 550,71	190 550,71	
33586 Frais financiers	136 495,45	132 325,04	132 325,04	
Total Emprunts et dettes assimilés	215 924,72	215 924,46	120 449,68	
1641 Emprunts en euros	116 439,97	116 439,96	120 449,68	
16873 Départements	99 484,75	99 484,50	0,00	pas de vente en 2017
Total	1 850 105,40	1 690 787,29	1 937 186,71	

Recettes d'investissement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 452 543,02	1 452 543,02	1 474 864,82	
3351 Terrains	160 106,88	160 106,88	160 106,88	
3354 Etudes et prestations de services	25 506,72	25 506,72	26 380,69	
3355 Travaux	965 501,50	965 501,50	965 501,50	
33581 Frais accessoires	190 550,71	190 550,71	190 550,71	
33586 Frais financiers	110 877,21	110 877,21	132 325,04	
Total Emprunts et dettes assimilés	397 562,38	0,00	462 321,89	
168751 GFP de rattachement	397 562,38	0,00	462 321,89	
Total	1 850 105,40	1 452 543,02	1 937 186,71	

BP2018 : Piscine

Dépenses de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Déficit de fonctionnement reporté	48 898,96	0,00	0,00	
2 Déficit de fonctionnement reporté	48 898,96	0,00	0,00	
Total Charges à caractère général	26 500,00	0,00	60 900,00	
60632 Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00	2 000,00	
615221 Bâtimens publics	2 000,00	0,00	2 000,00	
6168 Autres	0,00	0,00	2 000,00	Assurances dommages aux biens
6162 Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	47 500,00	solde assurance dommages ouvrages
6226 Honoraires	0,00	0,00	7 400,00	Honoraires litiges
6284 Redevances pour services rendus	22 500,00	0,00	0,00	pas de taxe archéologique
Total Virement à la section d'investissement	1 061 592,56	0,00	424 656,69	
23 Virement à la section d'investissement	1 061 592,56	0,00	424 656,69	Autofinancement
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	351 700,00	351 600,68	366 000,00	
6811 Doi aux amort des immo incorporelles & corporelles	351 700,00	351 600,68	366 000,00	
Total Autres charges de gestion courante	10,00	0,86	10,00	
658 Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,86	10,00	
Total Charges financières	78 503,99	74 294,42	76 946,70	
66111 Intérêts réglés à l'échéance	69 772,61	69 772,61	71 491,56	
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	400,00		
661121 ICNE de l'exercice N	7 431,18	2 631,61	9 185,33	
661122 ICNE de l'exercice N-1	0,00	0,00	-3 730,61	
6688 Autres	1 300,00	1 290,00	0,00	
Total Charges exceptionnelles	590 000,00	585 101,12	590 000,00	
6743 Subv. de fonctionnement (vers par le groupements)	590 000,00	585 101,12	590 000,00	subvention déléguée
Total	2 157 205,51	1 010 997,08	1 518 512,99	

Recettes de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 000,00	128 150,00	146 000,00	
777 Quote-part des subv. d'inv.transf.au cpte de résul	129 000,00	128 150,00	146 000,00	Amortissements des subventions
Total Produits des services, domaine et ventes diverses	202 000,00	200 040,18	200 000,00	
70323 Redevance d'occupation du dom public communal	202 000,00	200 040,18	200 000,00	redevance déléguée
Total Autres produits de gestion courante	1 620 305,51	1 614 792,40	1 172 512,99	
7552 Prise en charge du déficit du budget annexe	1 626 195,51	614 792,46	1 172 502,99	dont autofinancement 424 656,69€
758 Produits divers de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total Produits exceptionnels	0,00	116 913,40	0,00	
7711 Débits et pénalités perçues	0,00	93 639,40	0,00	
774 Subventions exceptionnelles	0,00	23 274,00	0,00	excédent Argona
Total	2 157 205,51	1 959 395,94	1 518 512,99	

Dépenses d'investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté	2 472 979,02	0,00	0,00	698 031,57	698 031,57	
1 Déficit d'investissement reporté	2 472 979,02	0,00	0,00	698 031,57	698 031,57	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 000,00	128 150,00	0,00	146 000,00	146 000,00	
13912 Régions	93 250,00	92 400,00		110 250,00	110 250,00	Amortissements des subventions
13913 Départements	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00	Amortissements des subventions
13918 Autres	8 250,00	8 250,00		8 250,00	8 250,00	Amortissements des subventions
13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux	17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00	Amortissements des subventions
Total Opérations patrimoniales	13 425,18	13 425,18	0,00	20 000,00	20 000,00	
21318 Autres bâtiments publics	13 425,18	13 425,18		20 000,00	20 000,00	Solde travaux
Total Emprunts et dettes assimilés	74 456,43	74 456,43	0,00	271 983,37	271 983,37	
1641 Emprunts en euros	74 456,43	74 456,43		271 983,37	271 983,37	
Total Immobilisations en cours	748 385,11	275 574,80	49 641,75	5 000,00	54 641,75	
2313 Constructions	748 385,11	275 574,80	49 641,75	5 000,00	54 641,75	solde travaux nouveaux
Total	3 438 245,74	491 806,41	49 641,75	1 141 014,94	1 190 656,69	

Recettes d'investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Virement de la section de fonctionnement	1 061 592,56	0,00	0,00	424 656,69	424 656,69	
21 Virement de la section de fonctionnement	1 061 592,56	0,00	0,00	424 656,69	424 656,69	Autofinancement
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	351 700,00	351 600,68	0,00	366 000,00	366 000,00	
28031 Frais d'études	9 364,55	9 364,55		0,00		
281318 Autres bâtiments publics	342 335,45	342 236,13		366 000,00	366 000,00	Amortissements
Total Opérations patrimoniales	13 425,18	13 425,18	0,00	0,00	0,00	
2031 Frais d'études	12 133,50	12 133,50		0,00		
2033 Frais d'insertion	1 291,68	1 291,68		0,00		
Total Subventions d'investissement reçues	411 528,00	351 528,00	200 000,00	200 000,00	400 000,00	
1312 Régions	211 528,00	351 528,00				
1313 Départements	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	400 000,00	Subvention du Département
Total Emprunts et dettes assimilés	1 600 000,00	1 550 000,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros	1 600 000,00	1 550 000,00		0,00		
Total	3 438 245,74	2 260 653,86	200 000,00	990 656,69	1 190 656,69	

BP 2018 : Batiment d'entreprises
Dépenses de fonctionnement

		BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Charges à caractère général		15 300,00	9 212,01	16 090,00	
60612	Energie - Electricité	2 000,00	1 477,90	2 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	290,00	Panneaux
615221	Bâtiments publics	1 500,00	612,68	1 500,00	Entretien bâtiment
615228	Autres bâtiments	0,00	307,00	0,00	
6168	Autres	1 700,00	1 672,43	1 000,00	Assurances
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	5 000,00	
6262	Frais de télécommunications	600,00	559,58	600,00	Internet
63512	Taxes foncières	4 500,00	4 582,42	4 700,00	Taxe foncière
Total Virement à la section d'investissement		132 200,00	0,00	147 384,65	
23	Virement à la section d'investissement	132 200,00	0,00	147 384,65	Autofinancement
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		91 727,87	91 678,30	84 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	10 161,89	10 161,89	0,00	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	81 565,98	81 516,41	84 000,00	Amortissements
Total Autres charges de gestion courante		10,00	0,02	10,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,02	10,00	
Total Charges financières		19 070,07	19 070,07	17 343,41	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 209,17	19 209,17	17 482,50	Intérêts d'emprunts
661121	ICNE de l'exercice N	1 460,47	1 460,47	1 321,38	
661122	ICNE de l'exercice N-1	-1 599,57	-1 599,57	-1 460,47	
Total		258 307,94	119 960,40	263 928,06	

Recettes de fonctionnement

		BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté		0,01	0,00	0,01	
2	Excédent de fonctionnement reporté	0,01	0,00	0,01	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		42 127,87	40 970,05	30 500,00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	41 661,89	40 504,07	30 500,00	Amortissement de subventions
7811	Rep sur amort.des immo.incorporelles&corporelles	465,98	465,98	0,00	
Total Produits des services, domaine et ventes diverses		5 000,00	3 257,56	3 500,00	
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)	5 000,00	3 257,56	3 500,00	production photovoltaïque
Total Autres produits de gestion courante		205 304,06	71 407,19	229 020,05	
752	Revenus des immeubles	25 000,00	22 506,16	25 000,00	Loyers perçus
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe	180 294,06	48 901,03	204 818,05	autofinancement + déficit 2018
758	Produits divers de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total Produits exceptionnels		5 876,00	4 325,60	0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	5 876,00	4 325,60	0,00	
Total		258 307,94	119 960,40	263 928,06	

Dépenses d'investissement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté	118 269,33	0,00	133 587,97	
1 Déficit d'investissement reporté	118 269,33	0,00	133 587,97	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 661,89	40 504,07	30 500,00	
13911 Etat et établissements nationaux	5 500,00	5 382,48	5 382,48	Amortissements des subventions
13917 Budget communautaire et fonds structurels	29 161,89	28 369,00	18 364,93	Amortissements des subventions
13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux	7 000,00	6 752,59	6 752,59	Amortissements des subventions
Total Opérations patrimoniales	267 986,32	54 934,79	0,00	
1311 Etat et établissements nationaux	101 288,88	0,00	0,00	
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	70 737,24	0,00	0,00	
21318 Autres bâtiments publics	95 494,22	54 468,81	0,00	
28171 Terrains	465,98	465,98	0,00	
Total Emprunts et dettes assimilés	61 896,68	60 431,89	61 896,68	
1641 Emprunts en euros	46 666,68	46 666,68	46 666,68	
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	550,92	2 000,00	
16873 Départements	13 230,00	13 214,29	13 230,00	subvention remboursable (Département)
Total Immobilisations corporelles	8 200,00	5 695,00	5 300,00	
21318 Autres bâtiments publics	8 200,00	5 695,00	5 300,00	dont solde maîtrise d'oeuvre
Total	498 014,22	161 565,75	231 384,65	

Recettes d'investissement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Virement de la section de fonctionnement	132 200,00	0,00	147 384,65	
21 Virement de la section de fonctionnement	132 200,00	0,00	147 384,65	Autofinancement
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	91 261,89	91 212,32	64 000,00	
13912 Régions	10 161,89	10 161,89	0,00	Amortissements
281318 Autres bâtiments publics	80 225,00	80 175,43	83 125,00	Amortissements
28188 Autres immobilisations corporelles	875,00	875,00	875,00	Amortissements
Total Opérations patrimoniales	267 986,32	54 934,79	0,00	
1311 Etat et établissements nationaux	70 737,24	0,00	0,00	
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	101 288,88	0,00	0,00	
2031 Frais d'études	2 169,88	2 169,88	0,00	
2111 Terrains nus	52 298,93	52 298,93	0,00	
238 Avances versées sur comm.immo.corporelles	41 025,41	0,00	0,00	
281318 Autres bâtiments publics	465,98	465,98	0,00	
Total Emprunts et dettes assimilés	6 566,01	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	
168751 GFP de rattachement	4 566,01	0,00	0,00	
Total	498 014,22	146 147,11	231 384,65	

M. MALVAUX demande si la vente d'électricité réalisée est conforme au prévisionnel.

M. MAKSDUD indique que nous sommes en phase avec les prévisions, malgré des variations annuelles importantes.

BP 2018 : Budget Principal

Dépenses de fonctionnement

		BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Charges à caractère général:		832 900,00	452 140,26	578 761,00	
60611	Eau et assainissement	4 700,00	2 470,51	5 000,00	
60612	Energie - Electricité	16 000,00	12 840,21	21 000,00	Electricité, gaz
60621	Combustibles	7 800,00	6 414,04	-	transfert au 60612
60622	Carburants	4 450,00	5 582,97	6 450,00	
60623	Alimentations	2 200,00	500,97	2 500,00	
60625	Autres fournitures non stockées	-	372,53	1 950,00	Bonbonnes d'eau et 20 ans 2CZA
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	910,77	1 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	7 350,00	7 656,66	11 430,00	Dont service technique mutualisé, logement et RAM
60636	Vêtements de travail	3 600,00	3 516,19	3 800,00	
6064	Fournitures administratives	7 900,00	7 957,92	9 200,00	
6105	Locations mobilières	4 800,00	4 686,72	6 900,00	Location téléphonie + 20 ans
610221	Bâtiments publics	6 100,00	3 187,19	6 000,00	
610226	Autres bâtiments	24 500,00	13 201,14	18 000,00	travaux logements communautaires
61551	Matériel roulant	3 250,00	2 026,62	3 500,00	Entretien des véhicules
61050	Autres biens mobiliers	1 000,00	4 445,30	4 900,00	Entretien chaudières et VMC logements
6150	Maintenance	26 500,00	23 014,36	30 000,00	Maintenance informatique, logiciels, logements
6100	Autres	7 500,00	9 963,43	12 000,00	Assurances (intégration AMI)
617	Etudes et recherches	203 000,00	86 698,08	63 921,00	30000 étude compétence scolaire + solde Natura 2000
6182	Documentation générale et technique	8 150,00	7 992,26	9 000,00	Dont documentation juridique
6184	Versements à des organismes de formation	16 720,00	8 680,34	18 000,00	Dont LEADER et Natura 2000
6188	Autres frais divers	43 300,00	15 546,51	24 300,00	Dont distribution Travail partagé + 20 ans
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 200,00	1 937,92	2 300,00	
6226	Honoraires	8 100,00	7 249,29	9 000,00	Assistance juridique
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 700,00	3 303,21	5 000,00	
6228	Divers	14 250,00	6 568,72	8 000,00	Animations Natura 2000+Hire aussi
6231	Annonces et insertions	14 600,00	10 877,02	11 100,00	
6232	Fêtes et cérémonies	850,00	330,44	35 000,00	20 ans 2c2a
6233	Foires et expositions	4 500,00	1 395,00	1 000,00	
6230	Catalogues et imprimés	19 900,00	14 290,47	24 500,00	Frais d'impression + 20 ans
6237	Publications	2 700,00	-	3 000,00	
6248	Transports divers	-	-	1 600,00	20 ans 2c2a
6251	Voyages et déplacements	10 480,00	7 224,15	10 000,00	Frais de déplacement
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	24 690,31	26 100,00	
6262	Frais de télécommunications	17 500,00	20 612,78	22 000,00	Mise en place liaison Ballay+ pad
6281	Concours divers (cotisations...)	55 000,00	52 521,93	53 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 400,00	3 475,88	4 500,00	
6284	Redevances pour services rendus	36 000,00	40 803,90	50 000,00	redevance scolaires+OM
6287A	A d'autres organismes	6 000,00	7 012,67	30 000,00	Mise à disposition locaux SSE, Vouziers+ coordinateur vie associative
63512	Taxes foncières	6 700,00	22 181,79	23 300,00	dont bâtiment AMI
Total Charges de personnel et frais assimilés:		970 560,00	874 716,54	970 000,00	
6210	Autres personnel extérieur	15 100,00	15 070,99	16 700,00	
6302	Cotisations versées au FNAL	2 850,00	2 713,90	3 100,00	
6300	Cotisations au centre national et CNFPT	17 100,00	18 072,72	20 050,00	
6338	Autres impôts taxes/versés assimilés sur rémunér.	5 700,00	5 496,59	6 100,00	
64111	Rémunération principale	237 670,00	262 194,13	290 000,00	
64112	NBI supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	9 200,00	9 568,67	10 650,00	
64118	Autres indemnités	50 130,00	26 267,18	29 500,00	
64131	Rémunération	301 950,00	279 280,86	310 000,00	
64102	Emplois d'avenir	20 510,00	1 636,75	1 900,00	
64180	Autres emplois d'insertion	-	4 105,46	4 600,00	
6417	Rémunérations des apprentis	-	4 796,16	5 400,00	
6461	Cotisations à l'URSSAF	121 910,00	113 674,95	125 250,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	121 910,00	85 218,59	95 000,00	
6454	Cotisations aux ASBEDIQ	18 230,00	14 452,80	16 100,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 050,00	19 421,55	21 550,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	5 150,00	5 438,77	6 100,00	
6475	Médecine du travail/ pharmacie	4 600,00	4 667,58	5 200,00	
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	2 640,89	2 800,00	
Total Atténuations de produits:		1 731 976,00	1 716 733,66	1 237 000,00	
739211	Attributions de compensation	1 494 076,00	1 483 187,20	1 000 000,00	Attributions versées aux Communes
739221	FNGIR	212 000,00	211 795,00	212 000,00	
7399	Reversements, restitutions et prélèvements divers	25 000,00	21 751,45	25 000,00	Reversement taxes de séjour à l'OT
Total Dépenses imprévues:		100 000,00	-	150 000,00	
22	Dépenses imprévues	100 000,00	-	150 000,00	
Total Virement à la section d'investissement:		1 154 155,85	-	1 918 433,99	
23	Virement à la section d'investissement	1 154 155,85	-	1 918 433,99	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections:		269 015,00	340 259,11	316 270,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	-	72 008,50	-	
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en Inv.	-	491,50	-	
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	269 015,00	267 759,11	315 270,00	
Total Autres charges de gestion courante:		3 095 141,29	1 635 566,84	2 900 789,23	
6521	Déficit des budgets annexes à caract. administratif	2 672 191,29	1 265 292,48	1 775 199,23	
6531	Indemnités	76 500,00	75 687,11	76 500,00	
6532	Frais de mission	5 500,00	6 588,13	7 000,00	
6533	Cotisations de retraite	4 600,00	4 394,33	4 600,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	12 300,00	13 082,59	12 300,00	
6535	Formation	18 400,00	-	18 400,00	
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	2 045,51	4 500,00	
6542	Créances éteintes	1 000,00	-	5 800,00	
6553	Service d'incendie	-	-	683 250,00	
65733	Départements	2 140,00	1 022,00	-	
657341	Communes membres du GFP	2 000,00	1 989,21	26 400,00	Fonds de concours Buzancy+ fonds de concours Tourelles
657358	Autres groupements	10 000,00	-	10 000,00	SCOT
65738	Autres organismes	148 000,00	127 612,31	126 000,00	Baisse subvention OTC +subvention URCA
6574	Sub. fonct. aux asso. & autres pers. de droit privé	138 000,00	137 843,17	150 840,00	subventions asso +argonne PNR+ATVA+ Chambre Agri
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	-	-	

Total Charges financières	27 959,40	27 959,40	23 324,17
66111 Intérêts réglés à l'échéance	32 130,78	32 130,78	26 972,75
661121 ICNE de l'exercice N	23 719,47	23 719,47	20 070,89
661122 ICNE de l'exercice N-1	- 27 890,85	- 27 890,85	- 23 719,47
Total Charges exceptionnelles	4 484 530,15	21 847,68	4 384 685,65
6713 Secours et dots	10 000,00	10 726,47	11 000,00
6718 Autres charges exceptionnelles sur op de gestion	4 000,00	1 327,20	-
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	9 794,01	2 000,00
678 Autres charges exceptionnelles	4 468 530,15	-	4 371 685,65
Total Dotations provisions semi-budgétaires	50 000,00		50 000,00
6815 Dot aux prov. pour risques & charges de fonct.	50 000,00	-	50 000,00
Total	12 515 337,49	5 069 215,42	12 528 254,04

Recettes de fonctionnement

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté	7 150 302,49		6 991 699,94	
2 Excédent de fonctionnement reporté	7 150 302,49	-	6 991 699,94	
Total Atténuations de charges	67 000,00	84 182,85	40 000,00	
6410 Remboursements sur rémunérations du personnel	17 000,00	20 575,57	10 000,00	
6459 Remb sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	50 000,00	63 607,28	30 000,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 020,00	50 019,86	75 760,00	
777 Quote-part des subv d'inv transf au cpte de résul	50 020,00	50 019,86	75 760,00	
Reprise sur amortissements et Provisions	-	-	2 158,38	
7811 Reprise sur amortissements	-	-	2 158,38	
Total Produits des services, domaine et ventes diverses	37 400,00	19 077,31	20 520,00	
70321 Droits stationnement & location sur la voie publique	3 000,00	951,11	480,00	AGDV
70845 aux communes membres du GFP	1 000,00	-	-	
70846 aux autres organismes	15 900,00	-	10 000,00	Entente intercommunautaire développement touristique
70872 par les budgets annexes et les régies municipales	5 000,00	2 400,00	3 000,00	Services mutualisés Pad
70878 par d'autres redevables	12 500,00	15 160,58	6 320,00	
7088 Autres prod d'activ annexes (abon & vente ouvrages)	-	566,22	820,00	
Total Impôts et taxes	3 696 774,00	3 717 022,48	3 737 000,00	
73111 Taxes foncières et d'habitation	3 373 000,00	3 501 045,00	3 390 000,00	
73211 Attribution de compensation	3 500,00	3 461,03	135 000,00	
73223 Fds de péréquation des ress com et intercom	195 274,00	190 765,00	190 000,00	
7382 Taxes de séjour	25 000,00	21 751,45	22 000,00	
Total Dotations, subventions et participations	1 453 521,00	1 247 932,18	1 401 015,72	
74124 Dotation d'intercommunalité	447 160,00	447 159,00	433 000,00	
74126 Dotation de compensation des group De communes	264 840,00	264 833,00	257 000,00	
744 FCTVA	-	1 128,00	300,00	
74712 Emplois d'avenir	1 000,00	444,08	-	
74718 Autres	217 110,00	67 301,56	227 165,72	CUI+100000 Natura 2000+ msap+ram
7472 Régions	49 060,00	39 098,00	23 200,00	
7477 Budget communautaire et fonds structurels	57 040,00	20 488,54	60 000,00	Ingénierie LEADER en 2018
748314 Dotation unique compensations spécifiques à la TP	2 200,00	2 199,00	-	
74832 Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	304 000,00	346 599,00	295 000,00	
74833 Etat-Compens au titre contrib écon territ CVAE&CFE	420,00	1 223,00	300,00	
74834 Etat-Compens au titre exonérations taxes foncières	91,00	91,00	50,00	
74835 Etat-Compens au titre exonérations taxes d'habita	36 400,00	36 378,00	35 000,00	
748371 Dotation d'équipement des territoires ruraux	74 200,00	20 090,00	70 000,00	
Total Autres produits de gestion courante	154 510,00	165 163,52	134 000,00	
752 Revenus des immeubles	154 500,00	165 140,42	134 000,00	
758 Produits divers de gestion courante	10,00	13,10	-	
Total Produits exceptionnels	5 810,00	83 566,51	126 000,00	
7718 Autres produits exceptionnels sur op de gestion	3 810,00	9 307,08	6 000,00	dont remboursement CDG 2015
773 Mandats annulés ou atteints échéance quadriennale	2 000,00	1 434,43	-	
775 Produits des cessions d'immobilisations	-	72 500,00	-	
7788 Produits exceptionnels divers	-	325,00	120 000,00	remboursement sinistre AGDV
Total	12 515 337,49	5 366 055,31	12 528 254,04	

M. le Président souligne le fait que le compte 6553 « service incendie » correspond à la prise de compétence SDIS qui sera compensée par les attributions de compensation aux communes.

Dépenses d'Investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté	68 673,52	-	-	455 432,44	455 432,44	
1 Déficit d'investissement reporté	68 673,52	-	-	455 432,44	455 432,44	
Subvention d'investissement versée	-	-	-	3 800,00	3 800,00	
1316 Autres établissements publics locaux	-	-	-	3 800,00	3 800,00	Subvention investissement OTC
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 020,00	50 019,86	-	77 918,38	77 918,38	
13911 Etat et établissements nationaux	31 350,00	31 341,35	-	31 400,00	31 400,00	
13912 Régions	12 550,00	12 545,85	-	12 550,00	12 550,00	
13913 Départements	2 310,00	2 304,01	-	2 310,00	2 310,00	
13918 Autres	-	206,00	-	25 800,00	25 800,00	
13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux	3 810,00	3 622,65	-	3 700,00	3 700,00	
281784 Mobilier	-	-	-	355,74	355,74	reprise sur amortissements
28181 Installations générales et agencements	-	-	-	1 802,64	1 802,64	reprise sur amortissements
Total Emprunts et dettes assimilées	124 876,80	123 273,05	1 603,75	116 396,25	117 000,00	
1641 Emprunts en euros	116 876,80	116 876,80	-	108 000,00	108 000,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	6 396,25	1 603,75	7 396,25	9 000,00	
Total Immobilisations incorporelles	108 000,00	34 893,02	57 609,48	537 505,32	605 115,00	
202 Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	68 000,00	26 289,00	41 115,00	400 000,00	441 115,00	PLUI
2031 Frais d'études	-	-	-	100 000,00	100 000,00	Etude Travaux acquisition siège
2033 Frais d'insertion	5 000,00	-	98,70	6 401,30	6 500,00	
2051 Concessions et droits similaires	35 000,00	8 604,02	26 395,98	31 104,02	57 500,00	solde site internet+ identité visuelle
2088 Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	
Total Subventions d'équipement versées	263 500,00	31 261,69	5 892,32	576 807,68	682 700,00	
204121 Biens mobiliers matériels et études	-	-	-	500 000,00	500 000,00	Participation Région Très haut débit
204132 Bâtiments et installations	35 500,00	-	-	35 500,00	35 500,00	Participation CD08 Voie verte
20421 Biens mobiliers, matériel et études	170 000,00	42 391,80	-	67 200,00	67 200,00	Solde Orac +25000 nouveau programme
20422 Bâtiments et installations	58 000,00	48 869,89	5 892,32	74 107,68	80 000,00	dont nouveau programme habiter mieux
Total Immobilisations corporelles	573 226,00	523 250,28	16 473,16	300 576,84	317 150,00	
2116 Terrains bâtis	-	-	-	120 000,00	120 000,00	Acquisition siège
21318 Autres bâtiments publics	-	-	-	120 000,00	120 000,00	Reconstruction AGDV
2132 Immeubles de rapport	388 400,00	386 624,34	-	1 050,00	1 050,00	
2138 Autres constructions	83 000,00	86 647,70	-	-	-	
21578 Autre matériel et outillage de voirie	4 900,00	4 716,80	-	5 000,00	5 000,00	
21732 Immeubles de rapport	30 026,00	15 595,06	1 554,60	11 445,40	13 000,00	Travaux logements
2182 Matériel de transport	35 000,00	12 883,61	13 185,76	14 014,24	27 200,00	Achat véhicule DACVA
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,00	3 744,36	1 300,80	8 699,20	10 000,00	
2184 Mobilier	5 000,00	690,00	-	5 000,00	5 000,00	
2188 Autres immobilisations corporelles	14 900,00	12 348,41	432,00	15 468,00	15 900,00	
Total Autres immobilisations en cours	-	-	-	-	-	
2313 Constructions	-	-	-	-	-	
Total Autres immobilisations financières	459 459,73	1 000,00	-	698 630,61	698 630,61	
275 Dépôts et cautionnements versés	-	1 000,00	-	-	-	
278351 GFP de rattachement	459 459,73	-	-	698 630,61	698 630,61	
Total	1 647 756,05	823 897,90	91 578,91	2 866 187,52	2 967 746,43	

Recettes d'Investissement

	BP 2017	CA 2017	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018	Commentaires
Total Virement de la section de fonctionnement	1 154 155,65	0,00	0,00	1 918 433,99	1 918 433,99	
21 Virement de la section de fonctionnement	1 154 155,65	0,00	0,00	1 918 433,99	1 918 433,99	
Total Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	
2111 Terrains nus	-	-	-	210 000,00	210 000,00	vente DEVIN
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	269 015,00	340 250,11	0,00	316 270,00	316 270,00	
192 Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	0,00	491,50	-	-	-	
2138 Autres constructions	0,00	72 008,50	-	-	-	
2802 Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	-	-	-	4 400,00	4 400,00	
2804121 Biens mobiliers, matériel et études	3 510,00	2 009,00	-	2 900,00	2 900,00	
2804122 Bâtiments et installations	190,00	0,00	-	190,00	190,00	
28041411 Biens mobiliers, matériel et études	2 750,00	2 741,01	-	5 400,00	5 400,00	
28041412 Bâtiments et installations	7 300,00	7 151,96	-	4 700,00	4 700,00	
28041642 Bâtiments et installations	1 000,00	993,49	-	1 000,00	1 000,00	
280421 Biens mobiliers, matériel et études	34 320,00	35 800,09	-	31 300,00	31 300,00	
280422 Bâtiments et installations	31 285,00	31 875,73	-	33 500,00	33 500,00	
28051 Concessions et droits similaires	2 450,00	2 403,00	-	4 200,00	4 200,00	
28088 Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	1 610,00	1 610,00	
281318 Autres bâtiments publics	150,00	133,20	-	2 000,00	2 000,00	
28137 Immeubles de rapport	1 000,00	93,31	-	28 900,00	28 900,00	
28138 Autres constructions	19 300,00	19 278,64	-	19 250,00	19 250,00	
281678 Autre matériel et outillage de voirie	0,00	352,80	-	-	-	
281732 Immeubles de rapport	140 200,00	140 176,57	-	142 400,00	142 400,00	
281784 Mobilier	360,00	355,74	-	-	-	
28181 Install. générales, agencement & aménagements divers	950,00	901,32	-	910,00	910,00	
28182 Matériel de transport	11 000,00	10 908,01	-	13 500,00	13 500,00	
28183 Matériel de bureau et informatique	4 350,00	4 317,11	-	6 660,00	6 660,00	
28184 Mobilier	1 700,00	1 680,89	-	1 700,00	1 700,00	
28188 Autres immobilisations corporelles	7 200,00	6 581,25	-	10 750,00	10 750,00	
Total Dotations, fonds divers et réserves	96 585,40	75 919,52	0,00	487 442,44	487 442,44	
10222 FGTVA	27 911,88	7 248,00	-	32 000,00	32 000,00	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	68 673,52	68 673,52	-	455 442,44	455 442,44	
Total Subventions d'investissement reçues	120 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	
1311 Etat et établissements nationaux	120 000,00	0,00	-	12 000,00	12 000,00	
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	-	-	-	10 000,00	10 000,00	
Total Emprunts et dettes assimilées	8 000,00	6 111,15	0,00	4 600,00	4 600,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	6 111,15	-	4 600,00	4 600,00	
Total Immobilisations incorporelles	0,00	14 939,20	0,00	-	-	
2031 Frais d'études	0,00	12 916,80	-	-	-	
2033 Frais d'insertion	0,00	1 722,40	-	-	-	
Total	1 647 756,05	436 926,98	0,00	2 867 746,43	2 967 746,43	

Etat de la dette

Budget général	Année	Montant	Taux	Durée	Fin du prêt	Capital restant dû au 31/12/2016
Logement les Grandes Armoises	2004	212 180	4,15%	15 ans	2019	36 294.25
Aménagements Bureaux 2C2A	2006	210 000	3,82%	15 ans	2021	67 057.09
Logements Buzancy-Grivy-Loisy	2006	354 000	3,95%	20 ans	2026	190 525.14
Logements Exermont - La Croix aux Bois	2007	432 552	4,66%	18 ans	2025	230 447.20
Achat Bâtiment siège 2C2A	2011	300 000	4,68%	10 ans	2020	99 153.45
PAD						
Infrastructure équipement	2006	600 000	3,61%	20 ans	2026	322 737.46
Emprunt scénographie	2013	450 000	3,22%	7 ans	2020	192 857.16
ZAC Vouziers						
ZAC Vouziers	2012	1 200 000	3,40%	10 ans	2023	680 394.76
Bâtiment d'entreprises						
Bâtiment d'entreprises	2013	700 000	3,70%	15 ans	2028	489 999.94
Centre aquatique						
Centre aquatique	2014	2 000 000	3,88%	20 ans	2034	1 751 508.25
Centre aquatique	2017	1 550 000	0,72%	9 ans	2025	1 550 000.00
Déchets ménagers						
Emprunt déchèterie	2007	100 000	4,21%	20 ans	2027	59 382.55
Déchèteries modulables	2011	300 000	3,76%	15 ans	2025	174 238.87
TOTAL						5 844 596.12€

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Retour de l'étude sur l'impact d'un transfert de compétence sur le prix de l'eau en Argonne Ardennaise
- Positionnement sur le transfert ou non de la compétence eau et assainissement

Comme suite aux différents échanges déjà intervenus au sein du Conseil communautaire, et conformément aux engagements pris, une étude sur le prix de l'eau a été réalisée. Celle-ci a été présentée au groupe de travail le 12 mars dernier.

M. le Président rappelle que le Syndicat du Sud Est a été mis en demeure par la préfecture de mettre en conformité ses statuts. La compétence Eau et assainissement reste à l'heure d'aujourd'hui obligatoire au 1^{er} janvier 2020. La commission des lois réfléchit à un assouplissement qui pourrait repousser le caractère obligatoire au 1^{er} janvier 2026 avec une minorité de blocage (25 % des communes représentant 20 % de la population).

Il rappelle également que les indemnités des Présidents de syndicats devraient être supprimées au 1^{er} janvier 2020.

M. MAKSUD présente cette étude sur le prix de l'eau effectué par le bureau d'études Ecosfères :

Rappel du contexte :

- Loi NOTRe du 7 août 2015 qui transfère de manière obligatoire les compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes

- Réunions du groupe de travail, puis réunions cantonales avec les Conseils Municipaux, puis réunion du Conseil Communautaire fin 2016 / début 2017 aboutissant à un souhait de reporter la décision à début 2018 avec :
 - Une étude sur l'impact du transfert sur le prix de l'eau sur le territoire
 - Une stabilisation du contexte institutionnel suite aux élections présidentielles et législatives

- Proposition de loi de la majorité présidentielle validée le 30 janvier 2018 par l'Assemblée Nationale maintenant la compétence obligatoire au 1^{er} janvier 2020 avec possibilité de s'opposer au transfert obligatoire en cas d'existence d'une minorité de blocage qui repousserait le transfert au 1^{er} janvier 2026 (20% des communes représentant 25% de la population)

Diagnostic des services d'eau potable

Chiffres clés

Nombre de services de l'eau	64 services d'eau potable: 51 communes 13 SIAEP 10 SIAEP de production et distribution 3 SIAEP de production uniquement
Modes de gestion	62 régies 2 affermagés (Vouziers « historique » et Sommauthe)
Volumes facturés (2016) (*)	1 069 056 m ³
Abonnés (2016) (*)	7 157 abonnés
Ratio de consommation moyen (2016)	149 m ³
Profils tarifaires (*)	64 % des factures incluent une dégressivité 36 % des factures incluent un tarif fixe
Part fixe dans les factures (*)	88 % des factures prévoient une part fixe 12 % des factures ne prévoient pas de part fixe
Budgets des maitrises d'ouvrages (*)	Budget annexe M49 eau potable pour l'intégralité des maitrises d'ouvrages compétentes

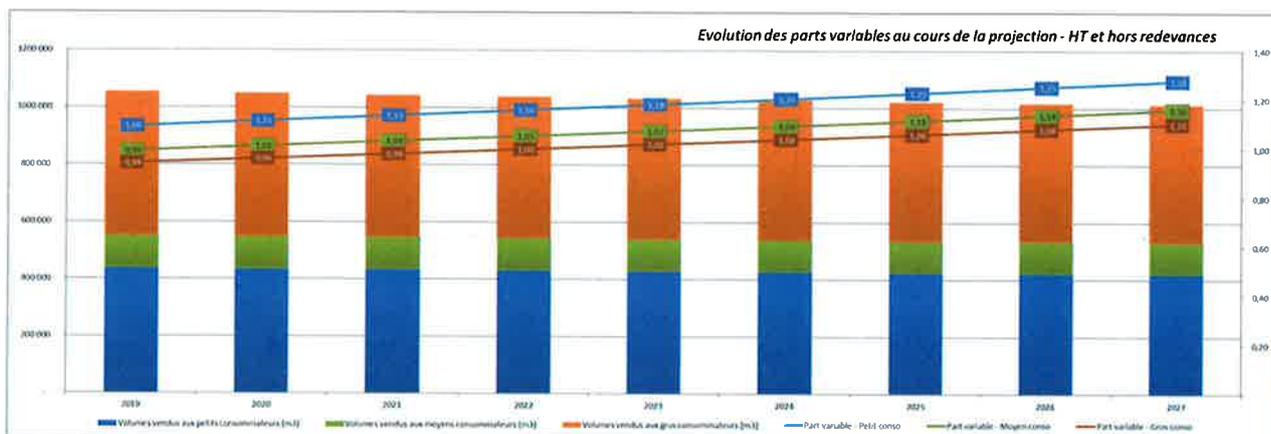
Il est précisé que ce diagnostic a été fait sans la ville de VOUZIER (ici Vouziers « historique ») qui est actuellement en Délégation de Services Publics.

M. FLEURY indique que le cout d'un compteur varie selon la catégorie du consommateur, pouvant impacter le montant de la part fixe, tout comme la télégestion qui représente un cout non négligeable. Il demande si ce point a été pris en compte dans l'étude.

M. MAKSUD indique que cela n'a pu être fait faute de données suffisamment précises. Néanmoins, les compteurs de diamètre plus élevé ne concernent que les gros consommateurs qui représentent 4% des abonnés. Pour ces derniers, si le prix de l'eau impacte fortement le service financièrement, le prix de l'abonnement impacte assez peu sur l'équilibre financier global du service.

Evolution du tarif de l'eau potable

Tarif moyen d'équilibre 2019 et évolution de la part variable en fonction du type de consommateur



GRILLE TARIFAIRE 2019

Petit consommateur Ratio conso: 200 m3	Partie Fixe 40,00	Moyen consommateur Ratio conso: 500 m3	Partie Fixe 40,00	Gros consommateur Ratio conso: > 500 m3	Partie Fixe 40,00
	Part variable 1,09		Part variable 0,99		Part variable 0,94

+ Part fixe identique de 40 €/abonné pour tous les consommateurs

Le tarif d'équilibre 2019 ne correspond pas au tarif qui sera voté par la Communauté de communes après la prise de la compétence. Il s'agit du tarif permettant d'équilibrer le service. Le tarif 2019 voté par la Communauté de communes sera le même que pour l'année 2018 pour chaque commune.

M. DUGARD indique qu'il s'agit ici de prix HT et que pour un ménage d'une personne cela reviendrait à 48€ TTC pour la part fixe et 1,39€ TTC/le m3, ce qui est relativement cher. En volume le petit consommateur serait pénalisé.

M. MAKSUD explique que l'assujettissement à TVA sera un choix de la collectivité car il n'est pas obligatoire.

Avantages/inconvénients du transfert de la compétence eau potable

Avantages du transfert de compétence	Inconvénients du transfert de compétence
<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du tarif pour les habitants des communes ou syndicats possédant un tarif supérieur au tarif cible... avec cependant un lissage sur plusieurs années • Capacité financière de portage de certains travaux impossibles pour une commune seule • Permet à la Communauté de Communes de disposer des locaux du SSE à Landèves et limite le besoin de construction de nouveaux locaux • Permet de résoudre l'illégalité des statuts du Syndicat du Sud Est (courrier du sous-préfet de 2015 demandant au SSE de régulariser ses statuts) • Mise en commun de certains moyens (logiciels, SIG, matériel...) entre le SSE et la Communauté de Communes et donc diminution des coûts • Permet d'avoir une approche globale des compétences sur le petit cycle de l'eau (eau et assainissement) et du grand cycle de l'eau (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) • Permet d'intégrer à la 2C2A de l'ingénierie sur certaines compétences sur laquelle la Communauté de Communes est en manque (directeur services techniques et ressources humaines notamment). Le regroupement des structures pourrait permettre d'éviter 2 recrutements à la 2C2A et éviter ainsi des doublons sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du tarif pour les habitants des communes ou syndicats possédant un tarif inférieur au tarif cible... avec cependant un lissage sur plusieurs années • Moins de bénévoles de certains élus • Perte de pouvoir de décision pour les élus communaux... qui sont néanmoins représentés à l'intercommunalité

M. DUGARD demande si des simulations ont été faites tenant compte de la Ville de Vouziers dans la perspective de la fin du contrat de délégation en cours. M. le Président répond que le Bureau d'études préfère attendre la prise de compétence avant de faire une étude sachant que le contrat actuel avec la DSP se termine en 2023. M. MAKSUD précise que cette étude sera faite si la compétence est prise. A l'heure d'aujourd'hui, la 2C2A ne mesure pas la pertinence de rester en DSP ou en régie.

M. FLEURY précise qu'en cas de prise de compétence, la 2C2A devra prévoir les moyens humains suffisant car le service facturation aura un surcroit d'activité par la fin de la DSP de Vouziers. Les services de la 2C2A en sont convaincus et un dimensionnement des équipes sera nécessaire. La mission Facturation pourra être mutualisée. Le temps de travail complémentaire a été intégré à l'étude.

M. FLEURY estime qu'il manquera également du personnel fontainier. M. MAKSUD, pour en avoir échangé avec M. AMAR, indique que les moyens humains semblent suffisants puisque le syndicat ne gèrerait plus les communes hors 2C2A.

M. MANCEAUX estime qu'il est totalement inéquitable d'avoir des tarifs aussi variés sur le territoire. Un tarif à 0.10 / m³ est anormal. De même, l'état des réseaux est loin d'être homogène sur le territoire.

M. MATHIAS répond que ce n'est pas le retour du groupe de travail ; les ressources en eau sont différentes selon les communes, les traitements diffèrent et donc font varier le prix de l'eau.

M. le Président souligne la chance que nous avons de pouvoir prendre une compétence avec l'accompagnement d'un syndicat fort. Qui plus est, l'augmentation de la DGF de l'intercommunalité permettrait de rénover les réseaux.

Effectivement, les gros consommateurs représentent 4 % des usagers mais il ne faut pas oublier les 96% restants.

M. MATHIAS estime que cette étude n'est pas suffisante pour informer convenablement le conseil communautaire, des éléments manquent pour un bassin de vie sur lequel la part des gros consommateurs doit être plus importante. M. MAKSUD répond que 80 % des maîtres d'ouvrage ont répondu, ce qui donne une étude fiable.

M. GODART demande de ne pas oublier la notion d'équité et de qualité de l'eau.

M. FLEURY ajoute que la vente d'eau est rentable grâce aux gros consommateurs et à la base de Séchault sur son secteur.

Après cette présentation, M. SINGLIT demande si l'étude a traité le sujet de l'assainissement qui comprend a priori l'eau pluviale. M. MAKSUD indique que seulement 4 communes sont concernées par l'assainissement collectif. Elles auront donc des tarifs différents. Les discussions sont ouvertes au niveau de l'Etat sur les problématiques importantes posées par le pluvial.

M. MAKSUD indique que si cette compétence n'est pas prise par la Communauté de Communes en 2019, elle le sera forcément en 2026 ; En attendant le SSE va être très fragilisé et la 2C2A aura aussi à régler ses problématiques de moyens humains (directeur des services techniques, RH)

M. MATHIAS estime qu'il est trop tôt pour se prononcer compte tenu des incertitudes qui demeurent.

M. MALVAUX informe les élus que si cette compétence n'est pas prise, alors les sociétés privées ne vont pas hésiter à investir notre territoire. Il faut penser au SSE, à leur ingénierie et leur qualité de travail qu'il faut éviter de perdre. Le personnel tel que les fontainiers connaissent parfaitement le terrain et sont d'une grande utilité à notre territoire. Cette compétence va conditionner l'avenir de la collectivité.

M. MANCEAUX indique qu'il est injuste que le prix et la qualité de l'eau ne soient pas la même sur toutes les communes du territoire. La préservation de cette ressource est cruciale. M. MALVAUX ajoute que cette prise de compétence va permettre de préserver la Communauté de communes.

M. SINGLIT indique être attentif aux syndicats et à leurs communes adhérentes qui ne veulent pas perdre leur pouvoir décisionnel. Il a à l'esprit également la notion de proximité nécessaire à ce service.

M. le Président clôt le débat en demandant à chaque membre de se prononcer, de manière informelle sur cette prise de compétence.

15 avis favorables et 3 avis défavorables sont décomptés.

8. URBANISME

- **Exercice du droit de préemption urbain pour les locaux 24 place Carnot à Vouziers**

Le droit de préemption urbain (DPU) est une procédure qui offre aux collectivités et institutions intercommunales, la faculté d'acquérir prioritairement les biens immobiliers indispensables à la réalisation des politiques d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement qu'elles entendent engager.

Dans les zones soumises au droit de préemption, toute vente d'immeuble ou de terrains fait l'objet d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). A la réception de cette DIA, la collectivité peut faire usage de son droit de préemption dans un délai de deux mois. Dans ce cas, elle acquiert le bien au prix de vente. L'avis de la DGFIP (« Domaine ») est également requis pour les acquisitions supérieures à 180 000€.

La Communauté de Communes est compétente pour l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones où elle l'a institué, à savoir les zones U et AU du PLU de Vouziers (délibération 2017/70)

Une Déclaration d'Intention d'Aliéner a été déposée en mairie de Vouziers le 21 février 2018 pour une vente à hauteur de 120 000€ des locaux appartenant à M. Damery, situés 24 place Carnot à Vouziers, au profit de M. Quinart.

Il est proposé un projet d'acquisition de ce bien au Conseil Communautaire.

L'objet de cette préemption est l'aménagement de locaux pour accueillir les agents des services mutualisés de la ville de Vouziers et de la Communauté de communes.

En effet, les locaux situés 44 rue du Chemin Salé, propriété de la 2c2A depuis 2010, sont trop exigus pour accueillir l'ensemble du personnel dans des conditions acceptables.

Depuis 2012, différentes pistes ont été étudiées dont la construction de bâtiments à proximité de l'Hôtel de Ville de Vouziers.

Ce projet est lié à celui de mutualisation des services entre la ville de Vouziers et la Communauté de Communes.

M. le Président informe les élus qu'il a fait part de ce projet à M. QUINART par téléphone. Il comprend la démarche et n'a pas montré d'insatisfaction particulière.

Il indique également qu'avoir une vitrine sur la place permettrait à la 2C2A de garder son identité propre.

M. BESANCON évoque la vente des « Galeries Carnot » dans un contexte de revitalisation de centre bourg. La 2C2A s'est-elle interrogée pour positionner ses locaux dans ce bâtiment. M. le Président indique l'avoir visité mais que des travaux importants sont à prévoir. De plus, l'escalier central est classé aux Bâtiments de France.

Des élus s'interrogent sur le devenir de ce bâtiment qui sera difficilement acquis pas un investisseur privé. Il s'agit du rôle de la collectivité que de revitaliser le centre bourg. La question est posée de savoir si le classement de l'escalier central est certain.

M. le Président indique également, que, tout l'arrière de ce bâtiment est à démolir.

M. DUGARD explique qu'il serait très difficile de faire des bureaux bien éclairés du fait de la mitoyenneté avec d'autres immeubles. Une étude a été réalisée dans le cadre du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire. Il s'avère que peu de surface est exploitable et à un cout exorbitant.

La question sera soulevée lors du prochain Conseil communautaire.

Plus aucune remarque n'étant formulée, M. le Président lève la séance à 20h35.

Fait à Vouziers, le 06/04/2018

Le secrétaire de séance,

Agnès MERCIER



Le Président,

Francis SIGNORET



